

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

Société Anonyme Monégasque au capital de 24 740 565 €
Siège social : « Roc Fleuri » 1 rue du Ténac – 98000 MONACO
RCI MONACO 56 S 448

ATTESTATION DU PRESIDENT DELEGUE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL – EXERCICE 2012

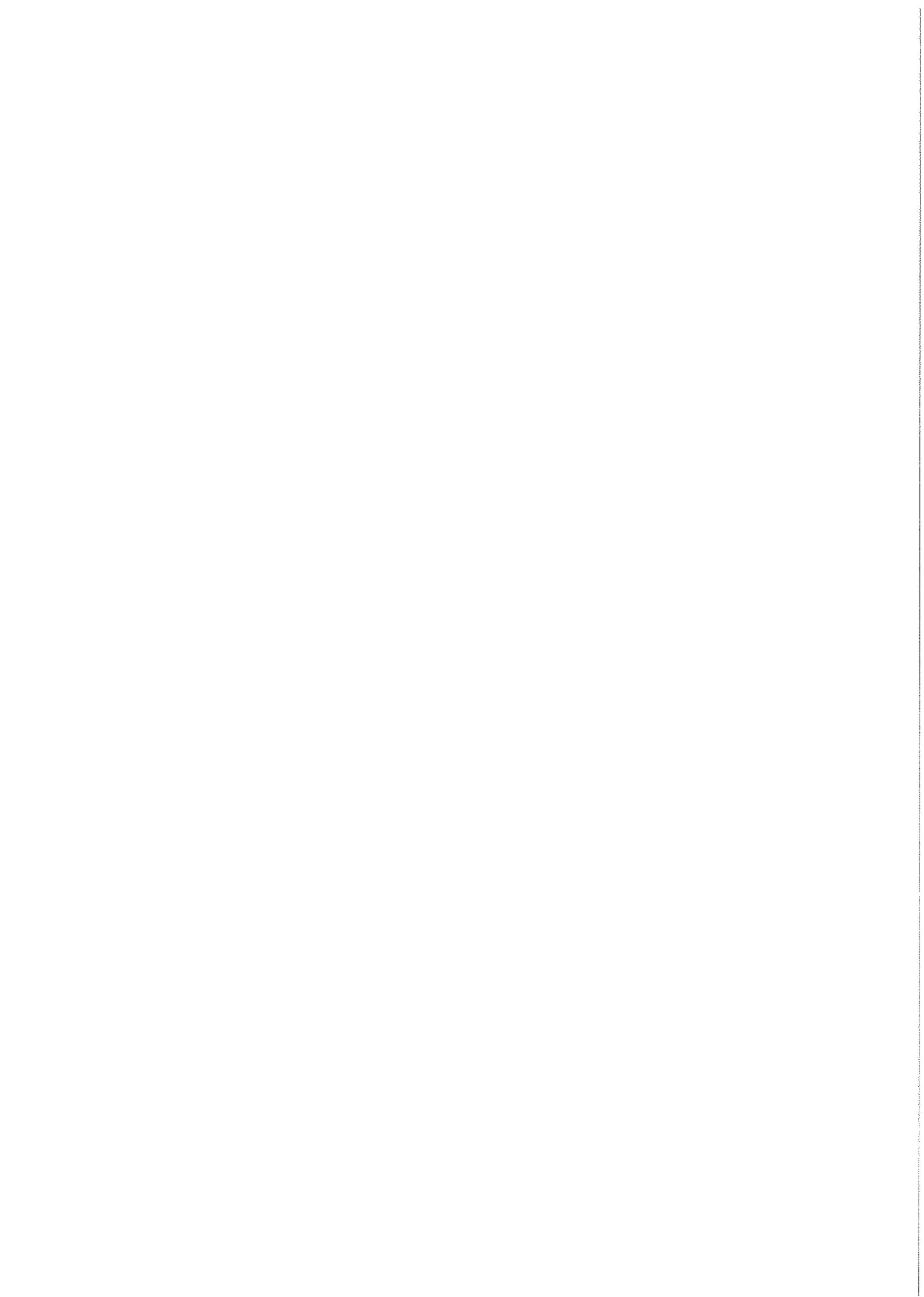
« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes de l'exercice 2012 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion du Conseil d'administration (ci-joint figurant en pages 3 à 10) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».

Le 30 avril 2013

Le Président Délégué

Denis OLIVENNES





LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

Société Anonyme Monégasque au capital de 24 740 565 euros
Siège Social : « Roc Fleuri » 1 rue du Ténao - MC 98000 MONACO
R.C.I. 56 S 448 MONACO

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE 2012

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE

ET EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Délégué

Denis OLIVENNES

Administrateurs Délégués

Rémy PIERRE

Richard LENORMAND

Administrateurs

Thierry FUNCK-BRENTANO

Pierre LEROY

Thierry ORSINI

LAGARDERE MEDIA, représentée par Dominique D'HINNIN

LAGARDERE ACTIVE, représentée par Dalila ZEIN

Commissaires aux comptes titulaires

Claude PALMERO

Jean-Paul SAMBA

Réviseur

MAZARS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice 2012

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Les commentaires qui suivent décrivent la situation de Lagardère Active Broadcast dans son périmètre 2012 ainsi que l'évolution de ses activités au cours de l'exercice 2012. Pour rappel, la cession de l'activité de Radio en Russie à plusieurs investisseurs privés russes pour un montant net de 162 millions de dollars US (123 millions d'euros) est intervenue le 23 décembre 2011.

Lagardère Active Broadcast constitue le pôle audiovisuel de Lagardère Active. Ses activités s'exercent dans les domaines de la radio, des chaînes thématiques et de la production et distribution audiovisuelles.

Le chiffre d'affaires consolidé de Lagardère Active Broadcast s'est élevé au cours de l'exercice 2012 à 394,3 millions d'euros, contre 444,5 millions d'euros en 2011.

Le résultat consolidé avant charges financières et impôts a été arrêté à 36,5 millions d'euros, contre 88,9 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le résultat net consolidé part du Groupe ressort à 15,1 millions d'euros, contre 72,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le résultat des comptes sociaux de la société mère Lagardère Active Broadcast est un bénéfice de 5.1 millions d'euros contre une perte de 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2011.

PRINCIPALES ACTIVITES ET PRINCIPAUX MARCHES

Radios

La Radio représente 45 % du chiffre d'affaires de Lagardère Active Broadcast, dont 28 % à l'international. Les revenus des radios sont constitués à près de 83 % par les recettes publicitaires qui dépendent largement des mesures d'audience et de l'état du marché publicitaire.

En France, Lagardère Active Broadcast est, avec ses trois réseaux nationaux, l'un des acteurs majeurs sur le marché de la Radio

Europe 1, radio de référence, fidèle à sa vocation généraliste, exigeante et grand public, est la radio de l'événement, dont elle rend compte, au cœur duquel elle place ses auditeurs, et aussi qu'elle crée.

Virgin Radio, radio musicale au cœur de cible jeunes adultes de 25 à 34 ans, mêle créativité, dynamisme et proximité. Virgin Radio est un format musical Pop mêlant références incontournables et nouveautés. Virgin Radio est écoutée par 2,2¹ millions d'auditeurs par jour¹.

RFM, radio musicale « adulte contemporaine », est positionnée sur la diversité de sa programmation musicale avec pour slogan : « Le meilleur de la musique ». RFM est la deuxième radio musicale adulte en France sur les 35 - 49 ans¹. Aujourd'hui, RFM séduit chaque jour 2,2 millions d'auditeurs¹.

À l'**International**, Lagardère Active Radio International (LARI) exploite avec succès depuis plus de 20 ans le savoir-faire radio de la branche dans six pays (en Europe de l'Est, en Allemagne et en Afrique du Sud).

Ses 18 radios, essentiellement musicales, sont écoutées quotidiennement par près de 13,5 millions d'auditeurs.

Dans quasiment tous les pays où il est présent, LARI est un acteur majeur du marché des radios privées : premier groupe de radios en République Tchèque avec quatre radios (dont Evropa 2, leader incontesté des radios jeunes, et Frekvence 1, deuxième radio du pays) ainsi que dans le Land de Sarre (Allemagne) avec Radio Salü.

En Afrique du Sud, Radio Jacaranda reste depuis une décennie la première radio régionale privée du pays.

¹ Source : Médiamétrie 126 000. Moyenne Lundi-Vendredi 5h-24h. Vague Novembre-Décembre 2012

LARI est également le deuxième groupe radio en Pologne avec cinq stations dont Radio Zet, une des marques à plus forte notoriété du pays (plus de 6 millions d'auditeurs tous les jours) et en Roumanie où avec Europa Fm, Radio 21 et Vibe Fm il couvre l'ensemble des cibles commerciales. LARI conforte aussi ses positions en Slovaquie avec la hausse continue des audiences d'Europa 2.

En France comme à l'étranger, les activités Radio sont soumises à un cadre législatif et réglementaire national et communautaire qui organise le secteur de l'audiovisuel et des télécommunications. En France, l'activité Radio est soumise à des autorisations préalables obtenues auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Chaînes thématiques

En 2012, le chiffre d'affaires réalisé par les chaînes de télévision représente 15 % de celui de Lagardère Active Broadcast.

L'année 2012 a été marquée par la poursuite de la réorientation thématique des chaînes de télévision de Lagardère Active Broadcast autour de deux grands axes.

L'offre Jeunesse et Famille avec les chaînes TiJi (pour les moins de 7 ans) et Canal J (pour les enfants de 6 à 14 ans), sont diffusées sous format payant en exclusivité auprès de CanalSat et Numéricable en France. La Russie bénéficie également de la diffusion satellitaire de ces deux chaînes avec des programmes spécifiquement dédiés.

La chaîne Gulli complète ce bouquet Jeunesse avec une diffusion, sous format gratuit, sur la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Pour rappel, France Télévisions détient 34 % du capital de cette chaîne. Cette offre Jeunesse et Famille est leader sur sa thématique. Elle est la plus connue des français (98 % des foyers avec des enfants connaissent au moins une de ces chaînes³).

En complément des chaînes jeunesse, les chaînes musicales MCM, MCM Pop et MCM Top, ainsi que la chaîne féminine June constituent l'offre de divertissement « jeunes adultes », soit masculine, soit féminine. June continue de bénéficier d'une diffusion en exclusivité auprès de CanalSat et Numéricable, sous les mêmes formes que les chaînes Jeunesse, ce qui n'est pas le cas des chaînes MCM qui sont distribuées également par les fournisseurs d'accès Internet.

La chaîne Mezzo et sa déclinaison Mezzo Live HD sont aujourd'hui diffusées dans 41 pays et plus de 17 millions de foyers ; elles se sont imposées comme la référence internationale pour la musique classique, le jazz et la danse à la télévision avec près d'un million de téléspectateurs⁴ chaque mois. L'entité Mezzo est détenue à 40 % par France Télévisions.

À noter que chaîne Mezzo Live HD a intégré le bouquet CanalSat en juin 2011.

Par cette offre multiple, Lagardère Active est un acteur de référence dans le domaine télévisuel. La chaîne Gulli représente pour l'année 2012 la septième part d'audience des chaînes de la TNT avec 1,9 % de PDA auprès des 4 ans et plus France entière, mais surtout, la première offre auprès des enfants 4-10 ans en journée (7h -19h) avec 16,4 % de PDA⁴.

Il existe deux modes de rémunération de ces activités d'édition de chaînes de télévision. Tout d'abord, concernant les revenus des chaînes du câble, du satellite et de l'ADSL, ces derniers sont très majoritairement constitués de la rémunération versée par les opérateurs qui les diffusent et accessoirement de revenus publicitaires.

L'inverse caractérise les chaînes diffusées sur la TNT gratuite accessible à tous. En effet, la couverture géographique de cet accès est à fin 2012 quasi maximale. Les chaînes gratuites de la TNT tirent l'essentiel de leurs revenus de la publicité car elles bénéficient d'un large bassin de téléspectateurs potentiels.

Enfin, il est à noter que depuis le 12 décembre 2012, l'offre de la TNT s'est enrichie de 6 nouvelles chaînes, le projet ELLE TV présenté par le Groupe Lagardère n'ayant pas été retenu. La couverture géographique de ces six chaînes est encore incomplète mais devrait couvrir l'intégralité du territoire français mi-2015.

Production et Distribution audiovisuelles

Dans le domaine de la Production et de la Distribution audiovisuelles, Lagardère Active Broadcast fournit à la grande majorité des chaînes TNT, câble et satellite, des programmes de stock (fictions, documentaires, animation) et de flux (magazines, divertissements, access prime time), à travers sa filiale Lagardère Entertainment.

³ Source : CSA observatoire 2012 de notoriété des chaînes de complément Avril 2012.

⁴ Source : Médiamétrie - Médiamat ; audience consolidée. PDA : Valeur en pourcentage obtenue en divisant l'audience d'un support par l'audience totale du medium auquel il appartient.

En 2012, le chiffre d'affaires réalisé par la Production et la Distribution audiovisuelles représente 40 % de celui de Lagardère Active Broadcast.

Lagardère Entertainment a conservé en 2012 sa position de premier producteur de fiction et occupe le deuxième rang dans la production d'émissions de flux.

Le chiffre d'affaires de ses sociétés est composé des financements accordés par les diffuseurs. Les autres sources de financement apportées par des coproducteurs, des collectivités territoriales ou régionales et le CNC participent à l'économie des productions. Le financement d'une production donnée ne dépend pas directement du niveau d'audience réalisé, mais est fixé par contrat de gré à gré entre les différentes parties impliquées.

ACTIVITÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2012

Radio

Europe 1

L'année 2012 a été marquée par l'arrivée du nouveau directeur de la rédaction Fabien Namias. Dès son arrivée, il mise sur une stabilité de la grille, et sur un renforcement de l'info anglée avec des points de vue et des événements exclusifs (déplacement de la matinale à New York lors des élections américaines, déplacements de la matinale à Kaboul lors du retrait des troupes françaises, première interview radio du Président François Hollande depuis son élection).

La stratégie est de miser sur une croissance organique régulière en s'appuyant sur une fidélisation du cœur d'auditeurs.

La vague de novembre-décembre 2012⁵ confirme un socle d'audience performant.

- Europe1 réalise de très bonnes performances en séduisant chaque jour 4 793 000 auditeurs :
 - avec 9,1 % d'Audience Cumulée, Europe 1 gagne + 0,2 point sur une vague
 - avec une durée d'écoute de 123 minutes, en progression de + 9 minutes en un an (et de + 3 minutes sur une vague), Europe 1 fidélise toujours plus son auditoire.
 - en PDA, Europe 1 progresse également, avec 7,6 % PDA (+0,1 point sur une vague)
- L'émission Europe 1 Matin établit son record d'audience depuis que Bruce Toussaint présente la matinale :
 - 3 023 000 auditeurs chaque matin soit une progression de 169 000 auditeurs en une vague¹³.
 - Les nouveaux rendez-vous installés à la rentrée réalisent de très bonnes performances : L'édito politique de Caroline Roux (+ 141 000 auditeurs), le vrai/faux de l'info de Laurent Guimier (+ 136 000 auditeurs), la revue de presse de Natacha Polony (+ 215 000 auditeurs), sont tous en hausse ainsi que l'interview de Jean-Pierre Elkabbach (+ 179 000 auditeurs). La revue de presse de Nicolas Canteloup (+ 243 000), Rouge Vif d'Anne Roumanoff - Les Humeurs de Commandeur (+ 165 000).
 - Tous les quarts d'heures de la matinale sont en progression de 7h00 à 9h00, en un an comme sur une vague.
- En plus de la matinale, de nombreux rendez-vous progressent : Le Grand Direct des Médias de Jean-Marc Morandini, Faites entrer l'invité de Michel Drucker, Europe 1 Midi de Patrick Roger, Les Experts d'Helena Morna, On Va S'Gêner de Laurent Ruquier.
- Sur les cibles commerciales, Europe 1 progresse sur les 25-59 ans, avec une PDA de 6,3 % (+ 0,3 point en un an).

Europe1.fr enregistre de très belles performances dans ses activités digitales sur l'année 2012 :

- Le site de radio est visité par plus de 2,0 millions de Visiteurs Uniques en décembre 2012⁵.
- Le portail News Europe 1, rassemblant Europe1.fr, Lejdd.fr, Parismatch.com et Lelab.europe1.fr, réunit plus de 3 millions de Visiteurs Uniques⁵ en décembre 2012. Les objectifs du bouquet sont de s'installer rapidement dans le top 10 des sites d'actualités et à moyen terme d'intégrer le top 5 (objectif : dépasser les cinq millions de VU Nielsen).

⁵ Source : Médiamétrie, Netratings, tous lieux de connexion ; décembre 2012. NB : En cours d'année 2012 la mesure de l'internet en France a évolué : en août, le Médiamétrie a changé de méthodologie. Ce changement méthodologique attribue désormais plus de poids aux jeunes dans les audiences et, a contrario, moins de poids aux cibles les plus âgées. Cela a eu un impact à la baisse sur les performances de nos sites et de notre portail.

- Europe 1 est la radio la plus podcastée de France sur la période janvier-décembre 2012⁶ avec près de 5,9 millions de podcasts téléchargés en décembre 2012 en France et a été leader chaque mois. Europe 1 est la seule station à voir dépasser la barre des 6 millions de téléchargements.

Le top 3 des émissions les plus téléchargées est robuste et reste le même que l'année dernière. La revue de presque, de Canteloup, reste le podcast le plus téléchargé de la station, suivi de On va s'gêner, qui a atteint cette année de nouveaux records, et de Au cœur de l'histoire.

Le nombre de visites sur l'application mobile, disponible sur toutes les plateformes, dépasse régulièrement les 2 millions. Elle fait partie du classement des 20 applications les plus visités en France.

Radios musicales

Virgin Radio a fait sa rentrée 2012 avec Cyril Hanouna, pour la 2ème saison consécutive, à la tête de la matinale entre 6h et 9h.

De 9h à 20h Virgin Radio diffuse chaque heure 40 minutes de musique pop non stop.

De 20h à 2h, Double F présente Le Lab Virgin Radio, émission consacrée à la musique, en alternant interviews d'artistes et performances en live.

Les évolutions apportées à la programmation musicale, depuis l'été 2012, n'ont été finalisées que sur le début de l'année 2013. En novembre-décembre 2012, les bonnes performances de la station sur son cœur de cible, les 25-34 ans, démontre déjà la pertinence de ce positionnement (+ 0,4 point de PDA en 1 an, + 10 % d'audience moyenne et + 10 minutes de durée d'écoute).

RFM se positionne comme la deuxième radio musicale adulte sur les 35-49 ans⁷

Après 2 saisons prometteuses, RFM a renforcé sa matinale sur la rentrée 2012, avec une équipe étoffée : Pascal Gigot et Sandra Lou ont rejoint Bruno Robles pour Le Meilleur des Réveils tous les jours entre 6h à 9h.

Entre 17h et 20h, le duo Guillaume Aubert et Sophie Coste agrémentent le drive time de chroniques people, ciné, musique et interviews.

Malgré un fléchissement de son audience cumulée sur la fin d'année 2012 (essentiellement lié au contexte de vague), RFM conserve sa place de 2ème radio musicale adulte avec 2,8 % de PDA, et reste la station musicale écoutée le plus longtemps (1h39min).

Les radios à l'international

A l'international, 2012 a été en terme d'activité publicitaire une année contrastée selon les pays avec des croissances notamment en Pologne, en Slovaquie, en Allemagne mais des replis en République tchèque et en Roumanie.

Les derniers sondages montrent une progression en un an des parts d'audience de nos principales radios :

- en Pologne avec RadioZet, qui gagne 0.6 point pour atteindre 16.7 % de PDA sur la vague Octobre-Décembre 2012⁸ ;
- en Roumanie avec Europa Fm, en nette hausse de 1.7 point pour atteindre 11,1 % de PDA en marché urbain sur la vague Septembre-Décembre 2012⁹ ;
- en République tchèque avec Frekvence 1 en hausse de 0.1 point pour atteindre 11.9 % de PDA sur le second semestre 2012¹⁰. Evropa 2 est stable à 8.5% de PDA sur le second semestre 2012¹⁰ ;
- et en Slovaquie avec Europe 2 qui gagne 1.1 point d'audience pour atteindre 9.0 % de PDA sur le second semestre 2012¹¹.

En nombre d'auditeurs, les radios de LARI réunissent chaque jour 7,3 millions de personnes en Pologne⁸ ; 2,5 millions en Roumanie⁹ ; 2 millions en République Tchèque¹⁰ ; plus de 800 000 en Afrique du Sud¹² ; environ un demi-million en Allemagne¹³ ; et près de 350 000 en Slovaquie¹¹.

6 Source Médiamétrie eStat – Catch Up Radio – décembre 2012 – France

7 Source: Médiamétrie 126 000. Moyenne Lundi-Vendredi 5h-24h. Vague Novembre-Décembre 2012

8 Source: SMG/KRC Radio Track Oct / Déc 2012 (Pologne)

9 Source : IMAS Sept-Déc 2012 (Roumanie)

10 Source : Radio Project Q3+Q4 2012 (République Tchèque)

11 MML SK Q3+Q4 2012 (Slovaquie)

12 Source : RAMS 2012/5 (Afrique du Sud)

13 AS&S MA II 2012 et E.MA 2012.I (Allemagne)

Au total, LARI rassemble quotidiennement près de 13,5 millions d'auditeurs.

L'évolution du nombre d'auditeurs par pays est la suivante :

	2012	2011
Pologne ⁸	7 286 000	7 570 000
Roumanie ⁹	2 494 000	2 264 000
République Tchèque ¹⁰	1 961 000	1 972 000
Allemagne ¹³	584 000	528 000
Slovaquie ¹¹	347 000	302 000
Afrique du Sud ¹²	835 000	973 000

En cohérence avec la stratégie globale de Lagardère Active, LARI a poursuivi son développement numérique en 2012 avec l'intensification du développement des régies digitales en Pologne et en République Tchèque.

En parallèle de son activité éditoriale, LARI a continué à opérer ses propres régies qui commercialisent en exclusivité de nombreux éditeurs extérieurs, tels que Radio Impuls (leader en République tchèque), le réseau PN en Pologne, ou encore la radio Smart Fm en Roumanie, en plus de ses propres radios.

Cette stratégie permet à LARI de renforcer son leadership commercial et d'être l'offre leader des régies radios en République tchèque et en Afrique du Sud.

Chaînes thématiques

L'année 2012 a confirmé la montée en puissance de la TNT, mais les nouvelles chaînes progressent moins en audience que les années précédentes, ne bénéficiant plus de l'augmentation de leur couverture : le seuil de 95 % de la population française initialisée a en effet été atteint dès la fin 2011. La part d'audience (PdA) des chaînes TNT, qui était passée de 18,3 % en 2010 à 21,4 % en 2011 (+ 3,1 points), est ainsi de 22 % en 2012, soit une hausse de seulement 0,6 point vs l'an dernier. La part d'audience des chaînes thématiques continue à légèrement reculer, à 11,2 % contre 11,6 % en 2011. L'ensemble des chaînes hertziennes historiques recule un peu lui aussi, mais représente toujours les deux tiers de la consommation TV (66,7 % de PdA vs 67 % en 2011).

Le paysage audiovisuel français a également été marqué en 2012 par le lancement de 6 nouvelles chaînes TNT HD dont la couverture s'étendra progressivement jusqu'à mi-2015. Du 12 décembre (jour de leur lancement) au 30 décembre 2012, ces chaînes ont représenté à elles six 1,5 % de PdA nationale.¹⁴

Dans ce contexte, les recettes publicitaires de Gulli ont progressé de 3,5 % après une progression de plus de 30 % entre 2010 et 2011.

En 2012, Gulli a touché en moyenne chaque mois 35 000 000 téléspectateurs¹⁵ de 4 ans et +, soit une hausse de 2 % vs 2011.

La chaîne fait ses plus belles audiences en prime time. En 2012, Gulli a été 4 fois « millionnaire » et a battu son record historique avec 1 649 000 téléspectateurs 4+ en moyenne pour le film « La guerre des boutons ». Gulli est en outre la 2ème chaîne du PAF la plus en affinité avec les ménagères avec enfants (indice de 131,9), pour la 3ème année consécutive.

L'ensemble des chaînes Jeunesse de Lagardère Active représente 34 % de l'audience des chaînes enfants¹⁶. TiJi et Canal J sont respectivement au sixième et dixième rang des chaînes du câble et du satellite auprès des 4-10 ans offre payante, avec respectivement 2,7 % et 1,7 % de part d'audience. Canal J progresse en un an de 8 % sur les 4-14 ans offre payante, avec 1,4 % de PdA. TiJi, qui a changé d'habillage en février, rassemble en moyenne chaque mois 620 000 enfants 4-10 ans (offre payante) et se classe 2ème chaîne préscolaire en France.

¹⁴ Source : Médiamétrie / Médiamat, audience consolidée.

Chaînes hertziennes historiques : TF1 / F2 / F3 / C+ / F5 24/24 / Arte 24/24 / M6

Chaînes TNT : BFM TV / Direct 8 / France 4 / Gulli / i-Télé / LCP / NRJ12 / NT1 / TMC / Direct Star / W9 / France O

Chaînes Thématiques : Total TV – (chaînes hertziennes historiques + chaînes TNT)

Nouvelles chaînes TNT HD : HD1 / L'équipe 21 / 6ter / Numéro 23 / RMC Découverte HD / Chérie 25

¹⁵ Source : Médiamétrie Médiamat quotidien

¹⁶ Source : Médiamétrie - Médiamat Thématic, jan./fév./juin 2012, audience consolidée. PdA 4-14 ans offre étendue ; moyenne lundi-dimanche ; 3h-27h

En un an, June progresse de 22 % sur les femmes 15-34 ans avec une PdA de 1,1%¹⁷. Dans le Top 5 des chaînes thématiques sur cette cible, June gagne 4 places dans le classement sur cette même période.

L'offre MCM (MCM, MCM Top et MCM Pop) est la première offre musique et divertissement en PdA sur les hommes 15-24 ans (0,8 % de PdA) et sur les hommes 15-34 ans (0,5 % de PdA)¹⁸.

Les versions localisées de TiJi et de Gulli en Russie, lancées en mai 2009 sur la plate-forme satellite NTV+, poursuivent leur croissance et ont atteint la rentabilité en 2012. Éditées en langue russe, ces chaînes sont basées sur un modèle économique payant à l'abonné. Fin septembre 2012, TiJi totalise 5 millions de foyers abonnés¹⁹ dans neuf pays (triplement du nombre d'abonnés sur un an) et Gulli 1,6 million de foyers abonnés (+ 105 %).

De plus, pour optimiser le positionnement des marques, développer leur notoriété, anticiper et accompagner les nouveaux modes de consommation de la télévision en imaginant les nouvelles déclinaisons des contenus et leur mise à disposition, le pôle TV s'est adapté à l'ère numérique : applications pour mobiles ; tablettes et TV connectée, X box ; télévision de rattrapage ; vidéos à la demande ; sites Web.

Par ailleurs, les opérations de diversification, notamment de la marque Gulli, ont été renforcées en 2012.

Enfin, l'engagement de l'offre Jeunesse et Famille dans la préservation de l'environnement, le sport et les bonnes pratiques alimentaires se retrouve dans sa programmation.

Production et Distribution audiovisuelles

L'année 2012 a été marquée, pour Lagardère Entertainment, par le succès d'audience du format court de fiction Nos Chers Voisins coproduit par les sociétés Aubes Productions et Ango Productions et, diffusé sur TF1. La société Atlantique Productions a poursuivi son développement international avec la livraison de la série Transporter, diffusée sur M6 en France et RTL en Allemagne et, la mise en production de Borgia saison 2 pour Canal + et de la série policière Jo, pour TF1, dont l'acteur principal est Jean Reno.

Les autres séries de Lagardère Entertainment continuent à réaliser de bonnes audiences, notamment Joséphine Ange Gardien, Julie Lescaut, Boulevard du Palais, Famille d'accueil et l'émission quotidienne C dans l'air diffusée sur France 5.

L'année 2012 a également été marquée par une nouvelle augmentation de la durée d'écoute de la télévision en France (3h50 par jour, soit 3 minutes de plus qu'en 2011, selon Médiamétrie).

L'exercice a été marqué également par le lancement en décembre de 6 nouvelles chaînes TNT gratuites, ce qui va accentuer la fragmentation de l'audience dans un contexte publicitaire morose pour l'ensemble des acteurs, mais créer de nouveaux besoins de programmes.

Malgré ces changements structurels, les plus gros acteurs du marché français restent TF1 et le groupe France Télévisions qui demeurent les principaux clients de Lagardère Entertainment.

Dans ce contexte de recomposition du paysage audiovisuel et de modification des méthodes de consommation de la télévision (VoD, SVoD, télévision de rattrapage), Lagardère Entertainment a poursuivi ses développements dans le flux, la fiction légère, la production internationale mais également la production de programmes spécifiquement dédiés à une diffusion sur internet.

PERSPECTIVES

En ce début 2013, la visibilité sur le marché publicitaire reste faible pour la radio et le média internet.

Dans ce contexte, l'effort sera poursuivi sur la maîtrise de nos coûts.

* * *

¹⁷ Source : Médiamétrie - Médiamaf Thématik, janvier-juin 2012, audience consolidée. Offre payante

¹⁸ Source : Médiamétrie - Médiamaf Thématik, janvier-juin 2012, audience consolidée. Offre payante

¹⁹ Source : Reporting local Russie.

Par ailleurs, je vous informe que lors du conseil d'administration qui s'est tenu le 28 mars 2013, il a été décidé :

- de transférer le siège social de la société du 57 rue Grimaldi à Monaco au « Roc Fleuri » 1 rue du Ténac à Monaco. Cette décision est toutefois soumise à la condition suspensive d'obtention de l'autorisation administrative des Autorités Monégasques ;
- de modifier l'article 4 des statuts de la société. Ce point fera l'objet d'une résolution qui sera votée à titre extraordinaire, étant précisé que conformément aux dispositions de l'article 17 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, cette modification sera soumise à la condition suspensive de son autorisation par le Gouvernement Princier.

Les résolutions, tant à titre ordinaire qu'extraordinaire, soumises à votre approbation reflétant les termes du présent rapport et me paraissant conformes à l'intérêt de la société, je vous invite en conséquence à les approuver dans leur ensemble.

Le Président Délégué

Denis OLIVENNES

ANNEXE AU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE 2012

Par application des dispositions de l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, nous vous rendons compte, ci-après, des opérations réalisées avec des sociétés dans lesquelles certains membres du Conseil d'Administration détiennent des intérêts directs ou indirects.

1. Opérations réalisées avec la Compagnie Européenne de Radiodiffusion et de Télévision (C.E.R.T.)

Administrateur concerné : Richard Lenormand.

La concession par laquelle la C.E.R.T. a confié à Lagardère Active Broadcast la location exclusive du temps d'antenne d'Europe 1, a continué à s'appliquer au cours de l'exercice 2012 pour un total de facturations de 5 783 795 €.

2. Opérations réalisées avec Europe 1 Télécompagnie

Administrateur concerné : Denis Olivennes.

La convention par laquelle Europe 1 Télécompagnie est chargée, à titre exclusif, de réaliser les programmes à diffuser sur l'antenne d'Europe 1 est demeurée en vigueur. La rémunération allouée à Europe 1 Télécompagnie s'est élevée à 55 696 756 €.

3. Opérations réalisées avec Régie 1

Administrateur concerné : Rémy Pierre.

Le contrat par lequel Lagardère Active Broadcast a confié à Régie 1 la mission de rechercher la publicité à diffuser sur l'antenne de la radio Europe 1 s'est poursuivi. Régie 1 a retenu à ce titre sa commission de sous-régie publicitaire.

4. Opérations réalisées avec Lagardère Active

Administrateur concerné : Denis Olivennes

Avoirs sur des facturations de frais communs à Lagardère Active représentant un montant global de - 801 441 €.

5. Opérations réalisées avec certaines sociétés du Groupe

5. a) L'engagement pris par Lagardère Active Broadcast d'assumer les conséquences financières éventuelles des engagements pris par les sociétés Europe 2 Entreprises, RFM Entreprises et Lagardère Active Radio International, dans le cadre de leurs activités, s'est poursuivi.

5. b) Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, Lagardère Active Broadcast a reçu et/ou versé aux sociétés suivantes, des intérêts pour un montant net versé de 1 049 497 € :

Europe 1 Immobilier
Europe 1 Sport
IS 21
Lagardère Active Finances
Lagardère Active TV
Lagardère SCA

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2012

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012
(en milliers d'euros)

ACTIF		31.12.2012 (12 mois)	Rappel 31.12.2011 (12 mois)	variations
Actif disponible ou recouvrable à moins d'un an	Banques : Dépôts à vue	7	93	
	Titres négociables	0	0	
	Créances d'exploitation :	0		
	-Clients débiteurs	16 464	15 898	
	(-) Provision pour dépréciation	0	-3	
	-Débiteurs divers	601	2 262	
	(-) Provision pour dépréciation	0	0	
	-Taxes à récupérer	2 900	2 633	
		0		
	Comptes des sociétés affiliées	111 717	71 128	
	(-) Provision pour dépréciation	-7 807	-7 993	
	Autres créances	0	0	
	Excédent d'impôt sur les bénéfices versé	0	788	
		<u>123 882</u>	<u>84 806</u>	39 076
Actif à plus d'un an d'échéance	Autres créances	19 234	32 691	
	(-) Provision pour dépréciation	-19 234	-24 191	
		<u>0</u>	<u>8 500</u>	0 -8 500
Actif indisponible	Dépôts et cautionnements versés	14	14	0
Titres de participation	Titres des sociétés affiliées	334 616	334 616	
	(-) Provision pour dépréciation	-17 611	-22 133	
		<u>317 005</u>	<u>312 483</u>	4 522
Immobilisations	Autres immobilisations incorporelles	7	7	
	Installations techniques	0	0	
	(-) Amortissements	0	0	
	Mobilier et matériel de bureau	14	14	
	(-) Amortissements	-14	-14	
	Agencements et installations	6	6	
	(-) Amortissements	-6	-6	
		<u>7</u>	<u>7</u>	0
Comptes de régularisation	Produits à recevoir	6 452	14 746	
	Dépenses payées d'avance	0	0	
	Charges imputables aux exercices futurs	0	0	
		<u>6 452</u>	<u>14 746</u>	-8 294
	Total	447 360	420 556	26 804
Comptes d'ordre	Actions des administrateurs détenues en garantie de gestion	0	0	
	Tiers débiteurs pour avals, cautions et autres garanties reçues	0	0	
		<u>0</u>	<u>0</u>	0

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012
(en milliers d'euros)

PASSIF		31.12.2012 (12 mois)	Rappel	variations
			31.12.2011 (12 mois)	
Passif exigible à moins d'un an	Découverts bancaires	0	3	
	Coupons à payer	1	1	
	Fournisseurs : comptes des sociétés affiliées	6 421	5 418	
	Fournisseurs créditeurs	3	41	
	Dépenses à régler	0	69	
	TVA collectée par l'entreprise	2 643	2 828	
	Créditeurs divers	986	2	
		0		
	Comptes des sociétés affiliées	264 110	230 194	
	Avances et emprunts	0	0	
	Impôts sur les bénéfices	622	0	
	Avoirs à établir	5 782	6 032	
	Passif précompté : frais courus non échus	4 715	11 632	
		<u>285 283</u>	<u>256 220</u>	29 063
Provisions pour risques		28 135	35 608	-7 473
Comptes de régularisation	Différences de conversion	0	3	-3
Fonds social	Capital social	24 741	24 741	
	Prime d'émission	0	0	
	Réserve indisponible	404	404	
	Réserves statutaires	2 514	2 514	
	Réserves facultatives	0	0	
	Réserve spéciale de réévaluation	3 897	3 897	
	Réserves ordinaires	0	0	
	Provisions réglementées	322	256	
		<u>31 878</u>	<u>31 812</u>	
Résultats	Report des exercices antérieurs	96 913	103 735	
	Résultat net de l'exercice suivant compte de pertes et profits	5 151	-6 822	
		<u>102 064</u>	<u>96 913</u>	5 151
		<u>133 942</u>	<u>128 725</u>	5 217
Total		447 360	420 556	26 804
Comptes d'ordre	Administrateurs créditeurs pour actions déposées	0	0	
	Avals, cautions et autres garanties données	0	0	
		<u>0</u>	<u>0</u>	0

COMPTES DE PERTES ET PROFITS AU 31 DECEMBRE 2012
(en milliers d'euros)

		31.12.2012	31.12.2011	variations
		(12 mois)	(12 mois)	
Résultat de l'activité principale	Produits des ventes ou autres facturations	69 989	74 104	
	<i>A déduire :</i>			
	Taxes sur le chiffre d'affaires	-11 469	-12 144	
	Produits nets des ventes	58 520	61 960	-3 440
	Coût des ventes ou autres facturations	-63 830	-62 630	-1 200
Bénéfice brut		-5 310	-670	-4 640
	<i>A déduire :</i>			
	Frais d'administration			
	- Frais de personnel	1 824	682	
	- Frais financiers	-25	326	
	- Frais généraux divers	1 842	856	
	- Amortissements	0	0	
	- Provisions	1 407	6 634	
		5 048	8 498	-3 450
Résultat net de l'activité principale		-10 358	-9 168	-1 190
Résultats des activités accessoires	Résultat de la gestion financière	4 331	-1 894	
	Résultat des participations	5	5 542	
	Résultat des autres activités accessoires	319	723	
		4 655	4 371	284
Résultat courant		-5 703	-4 797	-906
Résultats extraordinaires ou exceptionnels	Plus-values sur cessions de titres d'OPCVM	0	0	
	Moins-values sur cessions des titres de participation	0	-1 645	
	Provisions et reprises sur titres de participation	4 523	-2 925	
	Provisions nettes sur comptes courants	186	2 335	
	Ajustement provision pour risques	3 557	122	
	Résultats exceptionnels	4 847	852	
		13 113	-1 261	14 374
Résultats afférents aux exercices antérieurs	Profits	0	0	
	Pertes	-849	0	
		-849	0	-849
Résultat avant impôt		6 561	-6 058	12 619
	Provision pour impôt sur les bénéfices	-1 410	-764	-646
Résultat net selon bilan		5 151	-6 822	11 973

ANNEXE FINANCIERE

Exercice 2012

Les comptes annuels, arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 mars 2013 sont établis dans le respect du principe de prudence et sous une forme identique à celle de l'exercice précédent.

L'exercice d'une durée de 12 mois s'est déroulé du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

En dehors de la prise en compte éventuelle de la réévaluation, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Réévaluation

La société a procédé, à la clôture de l'exercice 1979, à la réévaluation légale de ses immobilisations non amortissables inscrites au bilan du 30 septembre 1977 qui a entraîné la constitution au passif du bilan d'une réserve de réévaluation de 23 457 K€, dont 9 065 K€ ont été incorporés au capital. Compte tenu de la reprise totale de la réévaluation des titres de sociétés disparues et du fonds de commerce par amortissement, la réserve a été ramenée à 3 897 K€.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue comprise entre quatre et dix ans.

Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à la valeur de souscription ou au coût d'acquisition, éventuellement réévalués. Les montants des situations nettes comptables des sociétés concernées déterminent les provisions pour dépréciation lorsque les éléments d'actif ne contiennent pas de plus-values latentes suffisantes.

Produits à recevoir (en K€)

- Clients - factures à établir	6 452
	<hr/>
	6 452

Situation fiscale différée

Le montant des déficits fiscaux constatés en France à la clôture de l'exercice est de 18 419 K€, compte tenu de la perte fiscale 2012.

Charges à payer (en K€)

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

- Fournisseurs - factures non parvenues	4 692
- Clients - avoirs à établir	5 782
- Divers - charges à payer	<u>23</u>
	10 497

Etablissement de comptes consolidés

La société établit des comptes consolidés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2012.

FONDS DE ROULEMENT

(en milliers d'euros)

		Montants au 31.12.2012	Montants au 31.12.2011	Variations
Eléments d'actif	Actif disponible ou recouvrable à moins d'un an	123 882	84 806	39 076
	Actifs divers (comptes de régularisation)	6 452	14 746	-8 294
		<u>130 334</u>	<u>99 552</u>	<u>30 782</u>
Eléments du passif	Dettes envers les tiers	285 283	256 220	29 063
	Passifs divers (comptes de régularisation)	0	3	-3
		<u>285 283</u>	<u>256 223</u>	<u>29 060</u>
Fonds de roulement		-154 949	-156 671	
Augmentation du fonds de roulement				-1 722

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en milliers d'euros)

		31.12.2012		
Ressources	Bénéfice de l'exercice	5 151		
	Dotation aux amortissements	0		
	Variation de provisions (dotations nettes)	-16 886		
	Autofinancement		-11 735	
	Diminution de titres de participation		0	
	Diminution des autres créances (LT)		13 457	
Total des ressources			<u>1 722</u>	
Emplois	Acquisition de titres de participation		0	
	Augmentation des autres créances (LT)		0	
	Augmentation de l'actif indisponible		0	
	Distribution de dividende		0	
Total des emplois			<u>0</u>	
Augmentation du fonds de roulement				-1 722

ANALYSE DES BILANS COMPARES
(en milliers d'euros)

ACTIF (en K€)

L'actif disponible ou recouvrable à moins d'un an

est passé de 84 806 K€ à 123 882 K€, soit une augmentation de 39 076 K€ :

Postes en augmentation

- Clients débiteurs	566	
- Provision pour dépréciation des clients débiteurs :	3	
	40	
- Comptes des sociétés affiliées	589	
- Provision pour dépréciation des sociétés affiliées :	186	
- Taxes à récupérer	267	
	<hr/>	41 611

Postes en diminution

- Banques : Dépôts à vue	86	
	1	
- Débiteurs divers	661	
- Exédent d'impôt sur les bénéfices versés	788	
	<hr/>	2 535

Variation		39 076
------------------	--	---------------

L'actif à plus d'un an d'échéance

est passé de 8 500 K€ à 0 K€ soit une variation nette de - 8 500 K€ :

Postes en diminution

- Autres créances	13	
	457	
- Provision pour dépréciation des autres créances :	-4	
	957	
	<hr/>	8 500

Variation		-8 500
------------------	--	---------------

L'actif indisponible

Les dépôts et cautionnements sont stables à 14 K€

Variation		0
------------------	--	----------

Les titres de participation

sont évalués à 317 005 K€ contre 312 483 K€, soit une augmentation de 4 522 K€ :

Augmentations

- Acquisition de titres

0

0

- Provision pour dépréciation des titres de participation :

0

0

0

Diminutions

- Cession de titres

0

0

- Provision pour dépréciation des titres de participation :

Lagardère Thématiques

-4 522

-4 522

-4 522

Variation

4 522

Les immobilisations

sont stables avec une valeur nette de 7 K€ :

Variation

0

Les comptes de régularisation actif

sont passés de 14 746 K€ à 6 452 K€, soit une diminution de 8 294 K€

:

Postes en diminution

- Produits à recevoir

8 294

8 294

Variation

-8 294

Variation de l'actif

26 804

PASSIF (en K€)**Le passif exigible à moins d'un an**

est passé de 256 220 K€ à 285 283 K€, soit une augmentation de 29 063 K€ :

Postes en augmentation

- Fournisseurs : comptes des sociétés affiliées :	1 003	
- Crédoiteurs divers :	984	
- Comptes des sociétés affiliées :	33 916	
- Impôts sur les bénéfices :	622	
		36 525

Postes en diminution

- Découverts bancaires :	3	
- Dépenses à régler :	69	
- Fournisseurs crédoiteurs :	38	
- TVA collectée par l'entreprise :	185	
- Avoirs à établir :	250	
- Passif précompté : frais courus non échus	6 917	
		7 462

Variation

29 063

Les provisions pour risques

sont passées de 35 608 K€ à 28 135 K€, soit une diminution de 7 473 K€ :

Variation

-7 473

Les comptes de régularisation

sont passés de 3 K€ à 0 K€, soit une diminution de 3 K€ :

Postes en augmentation

- Néant	0	
		0

Postes en diminution

- Différences de conversion	3	
		3

Variation

-3

Le fonds social (capitaux propres)

est passé de 128 725 K€ à 133 942 K€, soit une augmentation de 5 217 K€ :

Postes en augmentation

- Provisions réglementées	66	
	11	
- Compte de pertes et profits	973	
		12 039

Postes en diminution

- Report des exercices antérieurs	6	
	822	
		6 822

Variation

5 217

Variation du passif

26 804

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2012
(en euros)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus brute	Valeur comptable des titres détenus nets	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais décaissés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
1. Renseignements détaillés										
A. Filiales										
(50% ou moins du capital détenu par la société)										
SA. Lagardère Active Radio International 28, rue François 1er - 75008 Paris	58 500 000	12 983 662	100,00	111 038 623	111 038 623	0	0	837 258	102 226 540	0
SAS. Europe 2 Entreprises 28, rue François 1er - 75008 Paris	11 700 000	-10 665 514	100,00	15 244 724	15 244 724	0	0	17 561 039	-7 120 463	0
SAS. Europe 1 Sport 25bis, rue François 1er - 75008 Paris	247 013	-8 164 659	100,00	3 427 562	0	7 807 000	0	971	66 418	0
SAS. Lagardère Active TV 28, rue François 1er - 75008 Paris	27 116 550	123 849 508	100,00	124 432 426	124 432 426	99 120 000	0	0	-10 504 230	0
GmbH. Compagnie Européenne de Radiodiffusion et de Télévision - Europe 1 (CERT) 58 - 60 Pichard Wagner Strasse D - 6600 Saarbrück (Allemagne)	4 000 000	5 417 119	99,80	17 071 375	17 071 375	0	0	5783 795	970 592	0
SAS. Europe 1 Télécompagnie 28 bis, rue François 1er - 75008 Paris	3 750 000	14 471 040	50,00	3 954 139	3 954 139	0	0	81 728 733	3 441 066	0
B. Participations										
(10 à 50% du capital détenu par la société)										
SAS. Lagardère Thématiques 32, rue François 1er - 75008 Paris	35 759 398	30 462 907	49,00	50 710 019	36 608 000	0	0	48 583 990	8 478 776	0
SAS. Europe 1 Immobilier 28 bis, rue François 1er - 75008 Paris	1 050 000	1 047 900	42,14	6 714 277	6 714 277	0	0	10 385 397	-1 381 275	0
2. Renseignements globaux										
A. Filiales non reprises au paragraphe 1										
a) Filiales françaises (ensemble)				39 613	39 613	16 543 000	0	0	0	0
b) Filiales étrangères (ensemble)				0	0	0	0	0	0	0
B. Participations non reprises au paragraphe 1										
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0	0	0	0
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0	0	0	0

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
(en euros)

	2008	2009	2010	2011	2012
Capital en fin d'exercice					
- Capital social	24 740 565	24 740 565	24 740 565	24 740 565	24 740 565
- Nombre d'actions ordinaires existantes	1 649 371	1 649 371	1 649 371	1 649 371	1 649 371
Opérations et résultats de l'exercice					
- Chiffre d'affaires hors taxes	63 093 849	59 981 965	66 954 157	61 960 056	58 519 644
- Résultat avant impôts, amortissements et provisions	41 501 706	11 148 383	1 454 232	2 556 766	-10 514 772
- Impôts sur les bénéfices	2 298 266	3 500 931	1 196 287	764 226	1 410 437
- Résultat après impôts, amortissements et provisions	67 649 629	10 392 595	18 234 866	-6 821 952	5 150 705
- Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultats par action					
- Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	23,77	4,64	0,16	1,09	-7,23
- Résultat après impôts, amortissements et provisions	41,02	6,30	11,06	-4,14	3,12
- Dividende net attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	2	2	1
- Montant de la masse salariale de l'exercice	497 222	511 971	442 432	512 041	1 457 536
- Montant des sommes versées au titre des charges sociales	206 847	122 112	159 680	169 938	366 232

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur l'exercice social clos le 31 décembre 2012

RAPPORT GENERAL

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2011 pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même Loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2012, le bilan au 31 décembre 2012 et le compte de pertes et profits de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de l'Ordonnance n° 3167 du 29 janvier 1946.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 Décembre 2012 et le compte de pertes et profits de l'exercice 2012 ci-annexés, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2012 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la Loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

RAPPORT SPECIAL

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2012 et sur les Assemblées tenues pendant le même exercice.

1 – Opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895.

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché (opération) comportant une série de prestations (fournitures, travaux) successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un Administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice 2012 vous est décrite dans le compte-rendu spécial fait par le Conseil d'Administration de votre société et nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

2 – Assemblée tenue pendant l'exercice 2012

L'unique Assemblée réunie pendant l'exercice sous revue, est celle Ordinaire annuelle du 4 mai 2012 qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2011.

Pour cette Assemblée, nous avons vérifié :

- Le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- L'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons pas constaté d'irrégularité.

Fait à Monaco, le 29 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

Jean-Paul SAMBA

Claude PALMERO

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration sur la marche des affaires sociales de la société au cours de l'exercice 2012 clos le 31 décembre 2012 et du rapport des commissaires aux comptes sur le bilan et les comptes sociaux de cet exercice, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties et sans réserve, ainsi que le bilan et les comptes de cet exercice qui se soldent par un bénéfice net de 5 150 705,43 €.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, donne acte au conseil d'administration du compte rendu spécial, annexé au rapport de gestion, qu'il lui a présenté sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895 et approuve lesdites opérations en tant que de besoin.

Elle maintient l'autorisation donnée aux administrateurs de prendre ou de conserver des intérêts directs ou indirects dans les entreprises ou marchés faits avec la Société, sous réserve d'en rendre compte à la prochaine assemblée générale annuelle.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2012.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, constate que le bénéfice net de l'exercice 2012 qui s'élève à la somme de 5 150 705,43 €, augmenté du compte « report à nouveau » antérieur, d'un montant de 96 912 604,83 €, représente un bénéfice distribuable d'un montant de 102 063 310,26 €.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, décide d'affecter ce montant au compte « report à nouveau ».

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, constate qu'après cette affectation, le bilan présente un fonds social positif de 133 941 722,97 €.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport des commissaires aux comptes et du réviseur, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'ils lui ont été présentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, conformément à la législation en vigueur, donne pouvoir au conseil d'administration de fixer, annuellement, la rémunération des commissaires aux comptes.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant à titre extraordinaire, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration, décide, sous réserve de la condition suspensive contenue dans la huitième résolution, de modifier l'article 4 des statuts de la société qui sera rédigé de la façon suivante :

« Article 4

Le siège social de la Société est fixé à Monaco.

Il pourra être transféré en tout endroit de la Principauté de Monaco par simple décision du Conseil d'Administration, après agrément du nouveau siège social par le Gouvernement Princier. »

HUITIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 17 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, la septième résolution est soumise à la condition suspensive de son autorisation par le Gouvernement Princier.

L'assemblée générale mixte confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités subséquentes.

Cette page est laissée intentionnellement blanche.

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

COMPTES CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2012

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AU 31 DECEMBRE 2012
(en milliers d'euros)

ACTIF	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Immobilisations incorporelles	47 641	47 710
Ecart d'acquisition	109 099	109 914
Immobilisations corporelles	23 661	25 992
Titres mis en équivalence	22 028	22 224
Autres actifs non courants	29 065	16 141
Impôts différés - Actif	3 614	3 452
Actifs non courants	235 107	225 433
Stocks et en cours	54 250	49 201
Créances clients et comptes rattachés	227 614	239 396
Autres actifs courants	65 778	78 545
Trésorerie	388 825	352 312
Actifs courants	736 466	719 455
Total actif	971 574	944 888
PASSIF		
Capital social	24 741	24 741
Primes et réserves	215 320	144 431
Résultat	15 063	72 225
Intérêts minoritaires	4 287	3 063
Capitaux propres	259 411	244 459
Prov. pour retraites et obligations assimilées	12 553	10 821
Provisions pour risques et charges non courantes	42 765	47 819
Dettes financières non courantes	15 298	14 264
Autres passifs non courants	10	15 294
Impôts différés passif	13 502	13 024
Passifs non courants	84 129	101 221
Provisions pour risques et charges courantes	33 588	39 025
Dettes financières courantes	286 631	253 357
Fournisseurs et comptes rattachés	203 889	188 627
Autres passifs courants	103 927	118 199
Passifs courants	628 035	599 207
Total passif	971 574	944 888

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012
(en milliers d'euros)

		31-déc-12	31-déc-11
Résultat net		16 751	73 708
Impôt sur le résultat		19 597	12 867
Charges financières nettes		153	2 285
Résultat avant charges financières et impôts		36 501	88 860
Dotations aux amortissements		6 659	9 318
Perte de valeur et dotations aux provisions		(2 545)	(610)
(Gain) perte sur cessions d'actifs		(3 381)	(44 048)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		311	100
Résultat des sociétés mises en équivalence		(156)	(501)
Variation du BFR (hors variation des impôts)		15 570	(26 405)
Flux générés par l'activité		52 959	26 714
Intérêts payés		(2 204)	(4 477)
Intérêts encaissés		2 449	2 935
Impôts payés		(12 354)	(15 555)
Flux opérationnels	A	40 849	9 617
Investissements			
Incorporels et corporels		(4 526)	(6 732)
Titres de participation		(15 171)	(4 839)
Autres actifs non courants		(8 479)	(11 678)
Total Investissements	B	(28 176)	(23 249)
Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé			
Prix de vente des immobilisations cédées			
Incorporelles et corporelles		443	643
Titres de participation		2 079	158 152
Diminutions des autres actifs non courants		1 299	4 951
Total cessions	C	3 821	163 746
(Augmentation) diminution des placements	D	0	
Flux d'investissements	E=B+C+D	(24 355)	140 498
Somme des flux opérationnels et d'investissements	F=A+E	16 494	150 115
Opérations sur les capitaux propres			
Acquisition (cession) sur intérêt minoritaire		0	(5 904)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(0)	62
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		(1 633)	(828)
Mouvements financiers			
Variation des dettes financières		(6 189)	(18 439)
Flux de financement	G	(7 822)	(25 105)
Autres mouvements			
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie CT		(11 801)	(1)
Incidence des différences de conversion sur la trésorerie CT		543	(5 719)
Autres éléments			
Total des autres mouvements	H	(11 258)	(5 720)
Variation de trésorerie courante	I=F+G+H	(2 589)	119 290
Trésorerie début de période		104 813	(14 477)
Trésorerie fin de période		102 224	104 813

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012
(en milliers d'euros)

	Capital social	Autres réserves	Ecart de conversion	Intérêts Minoritaires	Capitaux propres
Solde au 31.12.2010	24 740	171 750	(14 695)	4 371	186 165
Résultat de la période		72 225		1 484	73 708
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		163	(10 045)	(7)	(9 889)
Total des produits et charges comptabilisés en 2011	0	72 388	(10 045)	1 477	63 819
Distribution de dividendes		62		(828)	(766)
Augmentation de capital		45		(41)	4
Rémunérations sur base d'actions		746		13	759
Variation de périmètre		(49)		(1 804)	(1 853)
Autres variations		(3 545)		(124)	(3 669)
Solde au 31.12.2011	24 740	241 397	(24 740)	3 064	244 459
Résultat de la période		15 063		1 687	16 751
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		(1 463)	2 364	(11)	890
Total des produits et charges comptabilisés en 2012	0	13 601	2 364	1 676	17 641
Distribution de dividendes		(0)		(1 633)	(1 633)
Augmentation de capital		(76)		76	(0)
Rémunérations sur base d'actions		814		23	837
Variation de périmètre		94	(65)	33	63
Autres variations		(24 327)	21 322	1 047	(1 958)
Solde au 31.12.2012	24 740	231 503	(1 119)	4 287	259 411

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

A – REFERENTIEL COMPTABLE

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Lagardère sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel appliqué est constitué des normes IFRS et interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2012. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne :
http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les amendements à IFRS 7 – Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers, les amendements à IAS 12 – Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents et les amendements à IFRS 1 – Hyperinflation sévère, sont les seules révisions de normes d'application obligatoires au 1er janvier 2012.

Ces amendements n'ont pas d'impact significatif sur les comptes présentés au 31 décembre 2012.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes suivants, adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 mais dont l'entrée en vigueur est postérieure à l'exercice 2012 :

IFRS 10 – Consolidation,

IFRS 11 – Partenariats,

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités,

Amendements consécutifs à IFRS 10, 11, 12 sur IAS 27R (Etats financiers individuels) et IAS 28R (Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises),

IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur.

Amendements à IAS 1 – Présentation des autres éléments de l'état global des gains et pertes consolidés,

Amendements à IAS 19 – Avantages post-emploi,

Amendements à IFRS 7 – Informations en annexe : Compensation des actifs et passifs financiers,

Amendements à IAS 32 – Compensation des actifs et passifs financiers

Enfin, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

Amendements à IFRS 1 – Prêts gouvernementaux,

Amendements de transition à IFRS 10, 11 et 12,

Amendements à IFRS 10, 12 et IAS 27 – Entités d'investissement,

Améliorations annuelles des normes IFRS (publiées en mai 2012),

IFRS 9 – Instruments financiers (norme devant progressivement remplacer IAS 39),

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses comptes qui serait lié à l'application de ces nouveaux textes.

Bases d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur lorsque les normes IFRS le requièrent.

Jugements et utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

La Direction du Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

B – PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

B.1 - Périmètre

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux, intégrés selon les méthodes de consolidation décrites ci-après, des entités contrôlées par la mère (filiales), des entités contrôlées conjointement (co-entreprises) ainsi que des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière (entreprises associées). L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, une participation supérieure ou égale à 20 %.

B.2 - Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- **L'intégration globale** pour les sociétés filiales dans lesquelles le groupe Lagardère Active Broadcast exerce le contrôle. Le contrôle consiste dans le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés.

Les comptes sont intégrés à 100 % poste à poste. Au sein des capitaux propres consolidés, la quote-part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales intégrées est présentée sous une ligne spécifique.

- **La mise en équivalence** pour les sociétés contrôlées conjointement et les entreprises associées. Cette méthode consiste à ne retenir dans les comptes consolidés que la quote-part de capitaux propres correspondant au pourcentage détenu par le Groupe.

La liste des sociétés consolidées par intégration globale et mise en équivalence est présentée en note F.

B.3 - Dates d'arrêtés comptables

Les dates d'arrêtés des comptes des sociétés consolidées correspondent à l'année civile.

B.4 - Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis en Euros suivant la méthode du cours de clôture, selon laquelle :

- les postes du bilan sont convertis en Euros sur la base des cours officiels de change de fin d'exercice.
- les postes du compte de résultat sont convertis, pour chaque devise, en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion de ces états financiers sont inscrites directement dans un compte spécial au sein des capitaux propres (« Ecart de conversion »).

Les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont exprimés dans la devise de l'entité et sont convertis au taux de clôture. Lors de la cession d'une entité étrangère, les différences de conversion antérieurement comptabilisées en capitaux propres sont reprises en résultat.

B.5 - Opérations et comptes réciproques

Les opérations internes ainsi que les comptes réciproques entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les provisions pour dépréciation se rapportant à des participations ou à des créances détenues sur les sociétés consolidées sont réintégrées dans les capitaux propres consolidés, les mouvements de l'exercice étant neutralisés dans le compte de résultat.

C – REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

C.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits et de services dès lors que le transfert de propriété est réalisé ou que la prestation est rendue aux clients.

Les achats et ventes correspondant à des opérations d'échange semblables sont éliminés et n'apparaissent donc pas au compte de résultat.

Pour les activités de régie publicitaire, de distribution de droits audiovisuels, le chiffre d'affaires est constitué des seules commissions perçues.

C.2 - Contrats de location simple

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

C.3 – Indicateurs utilisés pour mesurer la performance du Groupe

Le Groupe utilise comme principal indicateur de performance le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées qui se calcule de la façon suivante à partir du résultat avant charges financières et impôts :

Résultat avant charges financières et impôts

Éléments à exclure :

Frais d'acquisition de titres

Plus ou moins values de cession d'actifs

Pertes de valeur sur écarts d'acquisition et immobilisations corporelles & incorporelles

Charges de restructuration

= Résultat opérationnel courant

Moins :

Contribution des sociétés mises en équivalence avant amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions

= Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées

C.4 - Conversion des opérations réalisées en devises

Au bilan, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties en Euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change en résultant sont enregistrées en résultat, à l'exception de celles se rapportant à des opérations de financement à long terme d'une entité consolidée qui sont inscrites directement en capitaux propres.

C.5 - Paiement fondé sur des actions

Des options d'achat d'actions et des attributions d'actions gratuites ont été accordées à certains dirigeants et salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », est enregistré en charges de personnel un montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires, calculé à la date d'octroi des options et des attributions. La contrepartie de cette charge est directement inscrite en capitaux propres. La norme s'applique aux plans mis en place à partir du 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005.

La juste valeur de la charge est calculée en utilisant les modèles binomial (options d'achat d'actions) et de type Black & Scholes (attributions d'actions gratuites). Sont pris en compte les caractéristiques du plan (prix et période d'exercice), les données de marché à la date d'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

La charge est étalée sur la période d'acquisition des droits (deux ans pour les plans Lagardère SCA) et, durant cette période, peut être corrigée en fonction des départs ou des radiations. L'évolution ultérieure du cours de l'action n'entraîne, quant à elle, aucune modification de la charge à comptabiliser.

C.6 – Résultat financier

Le résultat financier se compose des charges financières supportées en relation avec les dettes de financement du Groupe ainsi que des produits financiers perçus sur les placements et la trésorerie. Il enregistre également les résultats dégagés sur les opérations de produits dérivés dès lors que ces opérations sont rattachables aux dettes, aux placements financiers et à la trésorerie.

C.7 – Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporaires qui apparaissent lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu et l'ajustement imputé en compte de résultat (méthode du report variable). Les impôts différés sont calculés en application des taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés qui s'appliqueront sur les exercices probables au cours

desquels les différences temporaires s'inverseront. Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Au niveau de chaque entité fiscale (société ou groupe de sociétés adhérentes à un régime d'intégration fiscale), les actifs d'impôts différés sur différences temporaires et ceux attachés aux crédits d'impôt et déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que lorsque leur utilisation est probable dans un futur prévisible.

Pour les titres mis en équivalence et dans la mesure où l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale représente les résultats accumulés non distribués depuis la date d'acquisition, l'impôt différé est calculé par application du taux d'imposition qui sera supporté par le Groupe lors de la distribution de ces résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont générés par des opérations directement enregistrées en capitaux propres auquel cas ils suivent le même traitement comptable.

C.8 – Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément aux normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, dont les dispositions sont applicables depuis le 1er janvier 2010.

L'écart d'acquisition correspond généralement à l'écart constaté, à la date de prise de contrôle d'une entité, entre le prix payé et la quote-part attribuable à l'acquéreur dans les capitaux propres de l'entité, après valorisation à leur juste valeur des actifs et passifs identifiables à cette date. Cette méthode est définie en tant que méthode du « goodwill partiel » dans la mesure où les intérêts minoritaires sont évalués à leur quote-part dans les actifs et passifs de l'entité acquise.

Sur option exerçable lors de chaque regroupement d'entreprises, les intérêts minoritaires peuvent être évalués à leur juste valeur, ce qui a pour effet de constater en plus du goodwill sur la part acquise par l'actionnaire majoritaire un goodwill sur la part détenue par les intérêts minoritaires. Cette méthode est définie en tant que méthode du « goodwill complet ».

Lorsque la part détenue dans la valeur nette des actifs et passifs de l'entité acquise est supérieure au prix payé, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Toute variation ultérieure du pourcentage d'intérêt détenu dans une filiale et qui ne conduit pas à une perte de contrôle est comptabilisée comme une nouvelle répartition des capitaux propres consolidés entre la part attribuable aux propriétaires de la société mère et les intérêts minoritaires. En conséquence, l'écart d'acquisition initial, comptabilisé lors de la prise de contrôle, n'est pas modifié et la différence entre le prix payé/encaissé et la variation des intérêts minoritaires est directement inscrite en capitaux propres.

Une variation du pourcentage d'intérêt impliquant la perte ou la prise de contrôle d'une entité donne lieu à l'enregistrement d'un résultat calculé sur la base d'une cession à la juste valeur de l'intégralité de la participation précédemment détenue.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur d'entrée et sont ensuite évalués à cette valeur diminuée du cumul des pertes de valeur. Les frais liés aux acquisitions sont comptabilisés en charges de l'exercice. Les ajustements de prix, en ce compris les variations de dettes représentatives de clauses prévoyant de tels ajustements (clauses d'earn-out), lorsqu'ils interviennent au-delà d'une période de douze mois, sont enregistrés au compte de résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur lors de chaque clôture annuelle ou ponctuellement en cas d'indices de pertes de valeur liés à l'apparition d'indicateurs de performance défavorables. Les modalités de mise en œuvre de ces tests sont explicitées dans la note C.10 ci-après.

Lors de la cession d'une filiale, le montant de l'écart d'acquisition qui lui est attribuable est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Les écarts d'acquisition relatifs aux entreprises consolidées par mise en équivalence sont inclus dans la valeur comptable des titres mis en équivalence.

C.9 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation. Celles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties mais font l'objet de tests périodiques de dépréciation analogues à ceux pratiqués pour les écarts d'acquisition.

C.10 – Tests de dépréciation

Le Groupe analyse régulièrement la valeur comptable de ses actifs corporels et incorporels afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque de perte de valeur, notamment en cas d'apparition d'indicateurs de performances défavorables. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation afin de la comparer à sa valeur comptable. La valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est estimée à chaque date de clôture annuelle, indépendamment de tout indice de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en résultat. Lorsqu'elle porte sur un écart d'acquisition, la perte de valeur est définitive et ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

Dans le cas où il n'est pas possible ou pertinent d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, l'estimation est réalisée au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle cet actif appartient.

La détermination de la valeur recouvrable est réalisée au travers de l'utilisation de deux méthodes :

- la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé ou par l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle il appartient ;
- la méthode des comparables boursiers ou à défaut la référence à des valeurs de transaction récentes sur des actifs comparables.

Hypothèses utilisées dans la méthode de valorisation par les flux de trésorerie futurs

Les flux de trésorerie futurs pris en compte pour tester la valeur des actifs sont ceux qui ressortent des budgets plans internes établis en fin d'exercice. Ils reposent sur des hypothèses clés et des appréciations qui intègrent les effets, identifiés à cette date, de l'environnement économique sur les flux prévisionnels des trois prochaines années.

Les hypothèses clés sur lesquelles s'appuient les prévisions contenues dans les budgets plans portent sur l'évolution attendue dans les principaux domaines suivants : marché publicitaire et parts de marché sur l'ensemble des médias (radios, télévision).

Aux flux de trésorerie sont appliqués des taux d'actualisation après impôt, propres à chaque activité. Au delà de la période couverte par les budgets plans est appliqué un taux de croissance perpétuelle qui est également spécifique à chaque activité.

Les taux d'actualisation appliqués à ces flux de trésorerie sont calculés après impôt et propres à chacune des activités. Au 31 décembre, les taux généralement retenus se situent dans les fourchettes suivantes :

	2012	2011
Taux d'actualisation (taux sans risque majoré de la prime de risque de marché)	9,46 %	8,99 %
Taux de croissance	1,5 %	1,5 %

Les taux d'actualisation sont calculés à partir des taux de rendement financier moyens observés au cours de l'exercice sur un échantillon de sociétés opérant dans des secteurs d'activité comparables. Leur variation d'un exercice sur l'autre reflète l'évolution des rendements financiers attendus par le marché sur les valeurs de référence.

C.11 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées suivant la méthode du coût historique amorti. Le Groupe n'a pas retenu l'option offerte par IFRS 1, norme fixant les règles de première application des normes internationales, de les réévaluer à leur juste valeur au 1^{er} janvier 2004. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés directement dans les charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire appliqué aux durées d'utilisation estimées dont les fourchettes par catégorie d'immobilisations sont :

Constructions	20 à 33 ans
Matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
Autres matériels, mobilier, installations générales et agencements	2 à 10 ans

La base amortissable est constituée du coût d'acquisition réduit, le cas échéant, de la valeur résiduelle attribuable à l'issue de la durée de vie utile. A l'exception de l'immeuble abritant le siège social du Groupe, la valeur résiduelle retenue est généralement nulle.

Contrats de location financement

Toutes les opérations significatives de locations financières sont comptabilisées comme des investissements financés par emprunt. Les contrats de location sont ainsi classés lorsqu'ils transfèrent au Groupe et en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats sont qualifiés de contrats de location simple.

Les actifs sont amortis, comme les autres actifs détenus, sur leur durée d'utilité attendue ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

C.12 – Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les stocks concernent essentiellement des œuvres de production audiovisuelle et des droits audiovisuels acquis par les chaînes thématiques.

C.13 – Actifs financiers

Titres non consolidés

Les titres non consolidés sont initialement enregistrés à leur prix de revient. Au regard des critères définis dans la norme IAS 39, ces titres sont exclusivement qualifiés de titres disponibles à la vente.

Lors de chaque clôture, ils sont évalués à leur juste valeur, représentative de leur valeur de marché, dès lors que le Groupe dispose d'éléments d'évaluation suffisamment fiables, notamment lorsqu'il existe un marché actif. Dans le cas contraire, ils sont maintenus à leur valeur d'entrée.

Si la juste valeur, lorsqu'elle peut être déterminée, est supérieure à la valeur d'entrée, les titres sont réévalués par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

En cas de moins value identifiée, une perte de valeur est comptabilisée et enregistrée :

- en résultat si la perte présente un caractère permanent ; toute réappréciation ultérieure viendra alors s'imputer en capitaux propres ;

- en capitaux propres si la perte est présumée présenter un caractère temporaire.

Lors de la cession des titres, les ajustements de valeur inscrits en capitaux propres sont repris et comptabilisés au compte de résultat.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif. Des pertes de valeur sont enregistrées en résultat lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable.

Trésorerie

La trésorerie comprend :

- les liquidités et dépôts à vue ;
- les dépôts et prêts dont l'échéancier de remboursement est inférieur à trois mois ;
- les valeurs mobilières de placement qui ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur et qui peuvent être aisément converties en disponibilités (cas des SICAV monétaires notamment) ; elles sont comptabilisées à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les placements en actions et obligations ainsi que les dépôts et prêts à échéance supérieure à trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés au bilan dans le poste Placements financiers.

C.14 – Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes financières, les fournisseurs et comptes rattachés et autres passifs. Ils sont évalués au coût amorti sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Des règles particulières d'évaluation, décrites en note C.16 ci-dessous, s'appliquent lorsque les passifs financiers sont adossés à des instruments dérivés de couverture.

C.15 – Engagements de rachats d'intérêts minoritaires

Antérieurement à la date d'application de la norme IFRS3R, le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des options de vente de leurs participations à des conditions déterminées. Toutefois, certaines valeurs de rachat n'ont pas fait l'objet de prix au départ mais seront dépendantes d'expertises ultérieures.

La norme IAS 32 considère que ces options de vente doivent être comptabilisées comme des dettes financières. Au bilan, lors de la comptabilisation initiale, l'engagement de rachat est enregistré, pour son montant estimé actualisé, en dettes financières par contrepartie des intérêts minoritaires et, pour le solde, en écart d'acquisition.

Au compte de résultat, le résultat net consolidé de l'exercice est réparti entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires conformément aux droits juridiques effectivement détenus. La part des intérêts minoritaires dans le résultat de même que les dividendes qui leur ont été versés au cours de l'exercice viennent au bilan compléter la dette financière. Toute variation de la valeur estimée de la dette est ensuite comptabilisée par un ajustement correspondant du montant de l'écart d'acquisition.

C.16 – Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques de change et de taux d'intérêt. Ces instruments financiers sont initialement comptabilisés au bilan parmi les autres actifs ou passifs courants pour leur coût d'acquisition et sont ultérieurement évalués à leur valeur de marché (juste valeur). Les variations de valeur sont inscrites en compte de résultat.

Cependant, certains instruments dérivés peuvent être qualifiés d'instruments de couverture de juste valeur (couverture contre les risques de change et de taux relatifs à des dettes financières notamment) ou de flux futurs de trésorerie (dans le cas de ventes ou d'achats futurs).

La comptabilité de couverture leur est applicable si les critères suivants sont réunis :

- la relation de couverture est clairement définie et étayée par une documentation appropriée à la date de mise en place de l'opération ;
- l'efficacité de la couverture peut être démontrée dès l'origine et de manière fiable.

Les conséquences comptables de la comptabilité de couverture sont les suivantes :

- Couvertures de juste valeur

Les instruments dérivés de même que les éléments couverts sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de l'instrument dérivé et de l'élément couvert sont symétriquement inscrites en compte de résultat. Lorsque la couverture est efficace, la variation de juste valeur du produit dérivé se trouve neutralisée par une variation de sens opposé de la juste valeur de l'élément couvert.

- Couvertures de flux futurs de trésorerie

La part efficace de la variation de juste valeur est inscrite directement en capitaux propres, seule la part inefficace étant enregistrée en compte de résultat.

Les montants enregistrés en capitaux propres sont ultérieurement repris en résultat lors de la réalisation de la transaction couverte.

C.17 – Provisions pour retraites et obligations assimilées

Des provisions sont constituées afin de couvrir la valeur actualisée des engagements sociaux correspondant aux avantages versés au personnel au moment et après son départ du Groupe dès lors que les régimes concernés peuvent être qualifiés de régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, la seule obligation du Groupe réside dans le paiement de primes ou cotisations à des organismes extérieurs ; ces primes et cotisations sont comptabilisées en charges à leur date d'échéance.

Les régimes à prestations définies dans lesquels le Groupe est engagé sont principalement constitués à l'étranger par des plans de retraite et en France par le régime des indemnités de fin de carrière versées aux salariés au moment de leur départ.

La valeur actualisée des engagements sociaux est calculée en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées qui repose sur le principe que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations. La méthode prend en compte des paramètres tels que :

- L'évolution prévisible des salaires ;
- La rotation des effectifs ;
- Le risque de mortalité ;
- Un taux d'actualisation financière et, si applicable, un taux de rendement attendu sur les actifs financiers dédiés.

Ces évaluations sont réalisées de façon complète au minimum tous les trois ans et mises à jour annuellement sauf événements exceptionnels nécessitant un chiffrage plus rapproché (modifications substantielles dans les conditions du régime ou dans la composition des effectifs couverts par exemple).

Le Groupe a choisi d'appliquer au 1^{er} janvier 2007 l'option offerte par la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser directement en capitaux propres les gains et pertes actuariels nés des changements d'hypothèses intervenus dans le calcul des engagements.

C.18 - Autres provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé qui a été notifié aux parties concernées.

D – PRINCIPALES VARIATIONS DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Comparé au 31 Décembre 2011, le périmètre au 31 décembre 2012 comporte les principales modifications suivantes :

Pôle Radio

Liquidation LARI DEUTSCHLAND GMBH en date du 1^{er} janvier 2012.

Fusion EUROPA PLUS France dans LARI au 1^{er} janvier 2012.

Fusion EDI Pologne dans LARI au 1^{er} janvier 2012.

Pôle Audiovisuel

Entrée en conso le 1^{er} janvier 2012 de la société GULLI INTERACTIVE, détenue à 100 % par la société GULLI, et consolidée par la méthode de mise en équivalence.

Fusion ANGEL PRODUCTIONS dans CARSON PROD au 1^{er} janvier 2012.

E- NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

E.1 – Information sectorielle

La structure du groupe Lagardère Active Broadcast repose sur deux pôles opérationnels : les pôles Radio et Télévision.

Le premier niveau d'informations sectorielles est fourni par branches d'activité ce qui correspond à la structure d'organisation et de gestion du Groupe. Le second niveau est présenté par zones géographiques.

a) Informations par secteurs d'activité

(en millions d'euros)	2012			2011		
	Radio	TV	Total	Radio	TV	Total
Chiffre d'affaires	175,8	218,5	394,3	229,5	215,0	444,5
Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées	28,1	15,6	43,7	29,0	20,1	49,1
Résultat avant charges financières et impôts	19,6	17,0	36,6	68,9	19,9	88,9
Flux opérationnels	19,7	21,2	40,8	18,1	(8,5)	9,6
Flux nets d'investissements	(0,9)	(23,4)	(24,4)	117,1	23,4	140,5
Somme des flux opérationnels et d'investissements	18,7	(2,2)	16,5	135,2	14,9	150,1

b) Informations par secteurs géographiques

Chiffre d'affaires	31.12.2012	31.12.2011
France	311 510	323 452
Union Européenne des 25	68 731	68 071
Autres pays européens (1)	7 252	51 547
U.S.A et Canada	3 841	558
Moyen-Orient	651	480
Asie-Océanie	1 413	258
Autres (Afrique, Amérique Latine)	924	152
Total	394 322	444 518

(1) La baisse du chiffre d'affaires entre 2011 et 2012 est essentiellement liée à la cession en 2011 des radios en Russie

Actifs	31.12.2012	31.12.2011
France	474 293	488 060
Union Européenne des 25	85 411	81 825
Autres pays européens	1 017	466
Total (hors trésorerie et titres mis en équivalence)	560 721	570 351

Investissements (immobilisations incorporelles et corporelles)	31.12.2012	31.12.2011
France	2 996	3 472
Union Européenne	1 530	2 632
Autres pays européens	0	628
Total	4 526	6 732

c) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose en :

	31.12.2012	31.12.2011
Chiffre d'affaires Production et distribution	158 126	157 997
Chiffre d'affaires Abonnés (Chaînes Thématiques)	52 123	47 682
Publicité	160 103	209 002
Echanges dissemblables	4 047	4 570
Autres ventes	19 923	25 267
Total	394 322	444 518

	31.12.2012	31.12.2011
France	311 510	323 452
Etranger	82 812	121 066
Total	394 322	444 518

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe Lagardère Active Broadcast au 31 décembre 2012 s'élève à 394,3M€ à comparer à 444,5 M€ au 31 décembre 2011, soit une baisse de -11.3 % en données brutes. En données comparables, la baisse est de - 1.2 %.

La variation du chiffre d'affaires à périmètre et change comparables est calculée par comparaison entre :

- le chiffre d'affaires 2012 retraité des entrées de périmètre et le chiffre d'affaires 2011 retraité des sorties de périmètre intervenues depuis 2011 ;
- le chiffre d'affaires 2012 et le chiffre d'affaires 2011 retraité sur la base des taux de change applicables en 2011.

a) Effectifs

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	31.12.2012	31.12.2011
Radio et régie Radio (1)	1 253	1 846
Télévision	191	183
Autres	0	1
Total	1 444	2 030

(1) La baisse des effectifs entre 2011 et 2012 est essentiellement liée à la cession en 2011 des radios en Russie.

b) Charges de personnel

	31.12.2012	31.12.2011
Salaires et rémunérations	110 941	131 659
Charges sociales	46 703	48 917
Intéressement et participation	1 365	2 109
Coût des plans d'options	827	751
Total	159 836	183 436

c) Rémunération sur la base d'actions

Sur autorisation donnée par l'Assemblée Générale des Actionnaires de Lagardère SCA, maison-mère de Lagardère Active Broadcast, la Gérance du Groupe LAGARDERE a mis en place au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe des plans d'options de souscription et d'achat d'actions Lagardère SCA.

Conformément aux principes énoncés en Note C.5 « Rémunération sur la base d'actions », les options accordées à partir du 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution.

Selon les termes définis dans les règlements des plans, les options sont acquises au bout de deux ans et expirent au dixième anniversaire à partir de la date d'attribution.

Les hypothèses utilisées pour le calcul de la juste valeur des options par le modèle binomial sont détaillées ci-dessous :

	Actions gratuites		
	Plan du 25.06.2012	Plan du 29.12.2011	Plan du 17.12.2010
Cours de l'action à la date d'attribution	20.43 €	19,71 €	29,30 €
Taux de dividendes attendu	Entre 6,4% et 6,5%	entre 6,6% et 6,8%	entre 4,5% et 4,7%

E.3 - Pertes de valeur et autres charges et produits des activités

	31.12.2012	31.12.2011
Pertes de valeur sur immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	(1 152)	(30)
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	(888)	(115)
Sous total	(2 040)	(145)
Plus et moins values de cessions d'actifs	3 577	44 048
Restructurations	(8 911)	(4 373)
Pertes de valeur sur autres actifs	(1 035)	2 770
Pertes de valeur PRC (hors restructuration)	6 332	1 688
Abandon de créances	(535)	(3 883)
Gains et pertes de change	(100)	177
Charges financières hors intérêts	(24)	(194)
Autres charges et produits	4 585	4 735
Sous total	3 889	44 970
Total	1 849	44 825

E.4 - Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'analysent comme suit :

	31.12.2012	31.12.2011
Charges d'intérêts des dettes financières	(2 204)	(4 377)
Produits financiers sur prêts	2 229	2 400
Revenus des placements et produits des cessions des VMP	210	234
Variation de juste valeur des produits dérivés sur endettement net	(388)	(542)
Total	(153)	(2 285)

E.5 - Impôt sur les résultats

a) Ventilation de la charge d'impôt comptabilisée en résultat

La charge d'impôt au compte de résultat se ventile en :

	31.12.2012	31.12.2011
Impôt courant	(18 655)	(13 979)
Mouvements sur les impôts différés	(941)	1 112
Total	(19 597)	(12 867)

b) Rapprochement de la charge d'impôt

Le rapprochement entre la charge totale d'impôt comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique se présente comme suit pour les exercices 2011 et 2012 :

	31.12.2012	31.12.2011
Résultat avant impôts	36 348	86 576
- Contribution des sociétés mises en équivalence	156	501
- Pertes de valeur sur écarts d'acquisition	(1 174)	
Résultat des sociétés intégrées avant impôts et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles	37 366	86 075
Charge d'impôt théorique (1)	(12 865)	(29 636)
Incidence sur l'impôt théorique des :		
Résultats taxés (déduits) à taux réduit	520	13 563
Déficits imputés dans l'exercice (2)	1 619	4 237
Déficits créés dans l'exercice (2)	(11 363)	(8 902)
Différentiels de taux d'imposition dans les filiales étrangères	1 145	2 384
Différences permanentes et autres éléments	1 347	5 486
Charge d'impôt réelle	(19 597)	(12 867)

(1) Au taux en vigueur en France (34.43%)

(2) Déficits n'ayant pas donné lieu à constitution d'impôts différés

c) Impôts différés comptabilisés au bilan

	31.12.2012	31.12.2011
Actifs incorporels	(14 214)	(14 351)
Actifs corporels	76	27
Actifs financiers non courants	(124)	311
Actifs courants hors stocks	706	743
Stocks et en-cours	0	0
Provisions pour retraites	2 583	1 934
Autres provisions	1 018	507
Autres passifs hors provisions	681	1 489
Trésorerie	(769)	(704)
Sous-total différences temporaires	(10 042)	(10 043)
Pertes reportables	155	470
Crédits d'impôts		
Total impôts différés nets	(9 888)	(9 573)
Actifs d'impôts différés	28 682	29 304
Limitation d'impôts différés actifs	(25 068)	(25 853)
Passifs d'impôts différés	13 502	13 024

d) Suivi des impôts différés

	31.12.2012	31.12.2011
Actifs (passifs) d'impôts différés nets à l'ouverture de l'exercice	(9 573)	(8 132)
Produits (charges) d'impôts au compte de résultat	941	(1 112)
Autres	(626)	(329)
Actifs (passifs) d'impôts différés nets à la clôture	(9 888)	(9 573)

E.6 - Résultat par action

Résultat par action non dilué

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net-part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions propres détenues par le Groupe. Dans le cas de variations du nombre d'action liées à l'exercice des options sur actions consenties au personnel (mouvements répartis sur l'ensemble de l'année), il est fait la moyenne entre le nombre d'actions à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.

Résultat par action dilué

La seule catégorie d'actions dilutives est constituée par les options sur actions consenties au personnel dès lors que le prix d'exercice est inférieur au cours de l'action coté à la date de clôture des comptes.

A ce jour, le Groupe n'a pas consenti d'options sur les actions de Lagardère Active Broadcast.

Pour le calcul du résultat par action dilué, le nombre moyen d'actions en circulation est corrigé du nombre d'options non encore exercées.

Le résultat net-part du Groupe de l'exercice est également ajusté par la prise en compte des produits financiers, nets d'impôt, induits par l'exercice des options de souscription.

(en euros)	31.12.2012	31.12.2011
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	1 649 371	1 649 371
Ajustements :		
-actions propres		
-effet des augmentations de capital pondérées "prorata temporis"		
Nombre moyen pondéré avant dilution	1 649 371	1 649 371
Effet pondéré des instruments dilutifs		
Nombre moyen pondéré après dilution	1 649 371	1 649 371
Résultat net-part du Groupe non dilué (en Euros)		
-avant perte de valeur des écarts d'acquisition	9.84	43.8
-après perte de valeur des écarts d'acquisition	9.13	43.8
Résultat net-part du Groupe dilué (en Euros)		
-avant perte de valeur des écarts d'acquisition	9.84	43.8
-après perte de valeur des écarts d'acquisition	9.13	43.8

E.7 - Ecarts d'acquisition

Au bilan, les écarts d'acquisition nets concernent les sociétés suivantes :

(en milliers d'euros)		31.12.2012	31.12.2011
Ecart d'acquisition - valeur brute :			
	Radio	52 165	50 401
	Télévision	115 899	117 307
Total - valeur brute		168 064	167 708
Ecart d'acquisition – pertes de valeur :			
	Radio	(5 783)	(5 786)
	Télévision	(53 182)	(52 008)
Total – pertes de valeur		(58 965)	(57 794)
Ecart d'acquisition – valeur nette :			
	Radio	46 382	44 615
	Télévision	62 717	65 299
Ecart d'acquisition – valeur nette		109 099	109 914

Principaux mouvements des exercices 2012 et 2011 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2012	31.12.2011
Valeur brute de début d'exercice	167 708	223 878
Acquisitions/augmentations		
Autres acquisitions/augmentations		
Diminutions/cessions	(712)	(60 646)
Autres mouvements (conversion, modification de périmètre, conversion...)	1 068	4 476
Valeur brute en fin d'exercice	168 064	167 708
Pertes de valeur en début d'exercice	(57 794)	(57 867)
Dotations	(1 171)	0
Autres mouvements (conversion, modification de périmètre, conversion...)	0	73
Pertes de valeur en fin d'exercice	(58 965)	(57 794)
Valeur nette en fin d'exercice	109 099	109 914

Les principaux écarts d'acquisition nets de l'exercice 2012 correspondent :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2012	31.12.2011
LARI Pologne	41 126	40 071
Lagardère Active TV	30 739	30 739
Production Audiovisuel	31 978	33 152
Autres	5 256	5 952
Valeur nette en fin d'exercice	109 099	109 914

Les effets de la comptabilisation des options de ventes octroyées aux minoritaires sont analysés en paragraphe E.16 (effets sur les capitaux propres et le résultat).

Les pertes de valeur comptabilisées dans l'exercice résultent des tests de dépréciation pratiqués conformément aux principes énoncés en note C.10 supra.

Les tests de valeur portant sur les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs ont été alloués. Le découpage du Groupe par UGT correspond au niveau auquel ces mêmes actifs sont suivis par le management pour les besoins de la gestion interne. L'UGT peut correspondre à une entité juridique ou à un regroupement d'entités juridiques lorsque les métiers exercés sont similaires et gérés comme un ensemble.

Le tableau suivant récapitule au 31 décembre, le nombre d'UGT testées ainsi que la valeur des actifs qui leur sont affectés :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre d'UGT		Valeur nette comptable des écarts d'acquisition		Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée		Valeur nette comptable totale des actifs testés	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Radio et Régie Radio	6	6	46 382	44 615	16 237	16 237	62 619	60 852
Télévision	14	14	62 717	65 299	25 296	25 296	88 013	90 595
Total	20	20	109 099	109 914	41 533	41 533	150 632	151 447

E.8 - Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Solde au 01.01.12	Acquisitions	Variation de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.12
Oeuvres audiovisuelles	96 376	441				45	96 862
Autres	12 564	106		(116)	793	30	13 377
Marques	39 685	0					39 685
Droit d'utilisation de fréquences	18 509	0					18 509
Autres immob incorp	7 789	247		1	38	(196)	7 878
Total	174 923	794		(115)	831	(121)	176 311

Amortissements et pertes de valeur	Solde au 01.01.12	Amort	Pertes de valeur	Variations de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.12
Oeuvres audiovisuelles	(95 569)	(345)					92	(95 822)
Autres	(8 834)	(710)	30		86	(552)	20	(9 961)
Marques	(17 079)							(17 079)
Droit d'utilisation de fréquences	(2 272)							(2 272)
Autres immob incorp	(3 459)	(60)	(8)			(32)	22	(3 537)
Total	(127 213)	(1 115)	22		86	(584)	134	(128 671)
Valeur nette	47 710	(321)	22		(29)	247	13	47 641

Valeurs brutes	Solde au 01.01.11	Acquisitions	Variation de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.11
Oeuvres audiovisuelles	95 969	367		(7)		47	96 376
Autres	12 578	618	(5)	(35)	(1 018)	426	12 564
Marques	39 881	41	(218)	(2)	(5)	(12)	39 685
Droit d'utilisation de fréquences	20 968	168	(2 565)	(0)	(60)	(3)	18 509
Autres immob incorp	8 462	(73)	(103)	(301)	(48)	(148)	7 789
Total	177 857	1 121	0	(2 891)	(346)	311	174 923

Amortissements et pertes de valeur	Solde au 01.01.11	Amort	Pertes de valeur	Variations de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.11
Oeuvres audiovisuelles	(94 672)	(904)			7			(95 569)
Autres	(8 669)	(830)			35	679	(50)	(8 834)
Marques	(17 209)	(13)		140	0	3		(17 079)
Droit d'utilisation de fréquences	(2 321)	0		47	0	1		(2 272)
Autres immob incorp	(3 755)	(69)		123	253	40	(51)	(3 459)
Total	(126 625)	(1 817)		311	295	724	(101)	(127 213)
Valeur nette	51 232	(695)		(2 580)	(50)	(406)	210	47 710

Variation de périmètre liée à la cession des radios en Russie

E.9 - Immobilisations corporelles

La répartition par nature des immobilisations corporelles est la suivante :

<i>Valeurs brutes</i>	Solde au 01.01.12	Acquisitions	Variation de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.12
Terrains	6 184	0					6 184
Constructions	37 015	144		(231)	224	172	37 324
Installations techniques	73 246	1 334		(2 871)	781	165	72 654
Autres immobilisations corporelles	31 818	1 381		(2 021)	228	483	31 889
Immobilisations en cours	1 210	1 218		(274)	19	(885)	1 289
Total	149 473	4 078		(5 397)	1 252	(65)	149 341

<i>Amortissements et pertes de valeur</i>	Solde au 01.01.12	Amort	Pertes de valeur	Variations de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.12
Terrains	(59)							(59)
Constructions	(29 627)	(1 055)	(621)		230	(215)		(31 288)
Installations techniques	(67 089)	(2 391)			2 851	(619)	49	(67 199)
Autres immobilisations corporelles	(26 705)	(2 095)	(270)		1 988	(189)	138	(27 134)
Immobilisations en cours								
Total	(123 480)	(5 541)	(891)		5 069	(1 023)	187	(125 680)
Valeur nette	25 992	(1 463)	(891)		(328)	229	122	23 661

<i>Valeurs brutes</i>	Solde au 01.01.11	Acquisitions	Variations de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.11
Terrains	6 184						6 184
Constructions	41 866	967	(5 130)	(288)	(403)	4	37 015
Installations techniques	71 919	1 728	40	(248)	(1 155)	962	73 246
Autres immobilisations corporelles	36 937	1 395	(5 624)	(770)	(416)	296	31 818
Immobilisations en cours	793	2 231	(45)	(579)	(29)	(1 161)	1 210
Total	157 699	6 321	(10 760)	(1 884)	(2 004)	101	149 473

<i>Amortissements et pertes de valeur</i>	Solde au 01.01.11	Amort	Pertes de valeur	Variations de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.11
Terrains	(59)							(59)
Constructions	(30 230)	(1 743)		2 036		309	1	(29 627)
Installations techniques	(65 220)	(2 441)		(38)		938	(328)	(67 089)
Autres immobilisations corporelles	(28 991)	(2 105)	(115)	4 174		327	5	(26 705)
Immobilisations en cours								
Total	(124 501)	(6 289)	(115)	6 173	0	1 574	(322)	(123 480)
Valeur nette	33 198	32	(115)	(4 587)	(1 884)	(430)	(221)	25 992

E.10 - Titres mis en équivalence

Les principales sociétés mises en équivalence sont :

<i>(en milliers d'euros)</i>	% de capital détenu	Contribution au résultat net	Quote part de capitaux propres au bilan	Dividendes distribués au Groupe
31.12.2012	(1)	(2)		
Radmark (Afrique du Sud)	50,03%	129	1 372	
Gulli Interactive	66,00%	158	182	
Gulli (ex jeunesse TV)	66,00%	259	5 101	
Radio 21	20,00%	(539)	(1 341)	
OEE Ltd*	25,37%	0	15 134	
Acceleration Media	50,00%	19	1 313	
Autres		130	267	(311)
Total		156	22 028	(311)

<i>(en milliers d'euros)</i>	% de capital détenu	Contribution au résultat net	Quote part de capitaux propres au bilan	Dividendes distribués au Groupe
31.12.2011	(1)	(2)		
Radmark (Afrique du Sud)	50,03%	234	1 332	(69)
Gulli	66,00%	612	4 856	
Radio 21	20,00%	(399)	(823)	
OEE Ltd *	25,37%		15 134	
Acceleration Media	50,00%	68	1 381	
Autres		(14)	344	(31)
Total		501	22 224	(100)

(1) Pourcentage de contrôle par la société détentrice des titres

(2) Après amortissement des écarts d'acquisition

* Dont un écart d'acquisition (12 924 k€)

E.11 - Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

<i>Valeur nette</i>	31.12.2012	31.12.2011
Titres disponibles à la vente	2 382	2 331
Prêts et créances	26 683	13 810
Instruments financiers dérivés		
Total	29 065	16 141

Les titres disponibles à la vente comprennent :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2012	31.12.2011
Radio	2 305	2 291
Television et autres	77	40
Total des titres de participation non consolidés	2 382	2 331

Les prêts et créances se répartissent comme suit :

<i>Prêts et créances</i>	31.12.2012	31.12.2011
Valeur brute	39 006	22 144
Dépréciation	(12 323)	(8 335)
Valeur nette	26 683	13 810

Analyse de la dépréciation	31.12.2012	31.12.2011
Dépréciation à l'ouverture	(8 335)	(7 639)
Augmentation (diminution) de la dépréciation	45	464
Autres mouvements et écarts de conversion	(4 033)	(1 160)
Dépréciation à la clôture	(12 323)	(8 335)

E.12 - Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se ventilent comme suit :

	31.12.2012	31.12.2011
Valeur Brute		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	57 155	46 783
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	9 728	9 581
Autres	323	169
Total Valeur brute	67 206	56 533
Dépréciations		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	(12 956)	(7 332)
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	0
Autres	0	0
Total Dépréciation	(12 956)	(7 332)
Valeur nette		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	44 199	39 451
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	9 728	9 581
Autres	323	169
Total Valeur nette	54 250	49 201

Analyse de la dépréciation	31.12.2012	31.12.2011
Dépréciation à l'ouverture		
Œuvres, droits & apports coproducteurs Production audiovisuelle	(7 332)	(8 421)
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	0
Autres	0	(8)
Total Dépréciation à l'ouverture	(7 332)	(8 429)
(Augmentation) diminution de la dépréciation		
Œuvres, droits & apports coproducteurs Production audiovisuelle	(5 656)	1 089
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	0
Autres	0	1
Total (Augmentation) diminution de la dépréciation	(5 656)	(1 090)
Autres mouvements et écarts de conversion		
Œuvres, droits & apports coproducteurs Production audiovisuelle	32	0
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	0
Autres	0	7
Total Autres mouvements et écarts de conversion	32	7
Dépréciation à la clôture		
Œuvres, droits & apports coproducteurs Production audiovisuelle	(12 956)	(7 332)
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	0
Autres	0	0
Total Dépréciation à la clôture	(12 956)	(7 332)

E.13 - Créances clients

Les créances clients et leur valeur de réalisation se décomposent comme suit :

	31.12.2012	31.12.2011
Créances clients et comptes rattachés en valeur brute	240 048	248 790
Dépréciation	(12 434)	(9 393)
Valeur nette	227 614	239 396
<i>Dont</i>		
créances à moins de un an	227 614	239 396
	31.12.2012	31.12.2011
Analyse de la dépréciation		
Dépréciation à l'ouverture	(9 393)	(15 093)
(Augmentation) diminution de la dépréciation	(586)	3 353
Autres mouvements et écarts de conversion	(2 456)	2 348
Dépréciation à la clôture	(12 434)	(9 393)

Par ailleurs, les créances clients se décomposent comme suit :

	Non Echues	Echues depuis moins de 6 mois	Echues depuis plus de 6 mois	Total
Créances clients et comptes rattachés en valeur brute	195 456	38 865	5 727	240 048
Dépréciation		(6 707)	(5 727)	(12 434)
Net	195 456	32 158	(0)	227 614

Risques de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit n'est pas jugée significative compte tenu des types de marché sur lesquels se positionnent les différentes activités du Groupe et donc des caractéristiques de la clientèle qui en découlent.

L'encours clients présente un niveau de provisionnement stable d'un exercice sur l'autre, inférieur à 10 % de l'encours total.

D'une façon générale, le Groupe n'a pas connu dans le passé de taux de défaillance significatif.

En France comme à l'étranger, les créances sont majoritairement détenues à l'égard de clients locaux dont aucun ne représente un pourcentage élevé des ventes locales. Les clients nouveaux susceptibles d'engendrer un volume d'affaires important font généralement l'objet d'analyses ou de prises d'informations préalables (telles que notations externes ou référence bancaires) qui peuvent conduire à la mise en place de garanties spécifiques ou à la souscription d'assurances crédit. Egalement, des plafonds de crédit par contrepartie peuvent être fixés.

E.14 - Autres actifs courants

Les autres actifs courants se décomposent comme suit :

	31.12.2012	31.12.2011
Avances et acomptes versés	956	349
Créances fiscales et sociales	47 622	56 778
Autres débiteurs	3 386	3 595
Prêts	16 973	31 159
Charges constatées d'avance	7 265	6 679
Autres créances diverses	7 482	3 033
Total	83 684	101 593
Dépréciation	(17 906)	(23 048)
Valeur nette	65 778	78 545

Analyse de la dépréciation	31.12.2012	31.12.2011
<i>Dépréciation à l'ouverture</i>	(23 048)	(23 087)
(Augmentation) diminution de la dépréciation	5 162	16
Autres mouvements et écarts de conversion	(19)	23
Dépréciation à la clôture	(17 906)	(23 048)

E.15 - Trésorerie

Au tableau de financement, la trésorerie courante est calculée comme suit :

	31.12.2012	31.12.2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	388 825	352 312
Concours financiers courants	(286 631)	(253 357)
Trésorerie courante	102 194	98 955
Valeurs mobilières de placement	1 442	3 923
Disponibilités (hors comptes courants)	12 828	12 302
Comptes courants de trésorerie débiteurs	374 555	336 087
Concours bancaires courants	(2 818)	(12 790)
Comptes courants de trésorerie créditeurs	(283 813)	(240 567)
Trésorerie courante	102 194	98 955

E.16 – Capitaux propres

a) Capital

Au 31 décembre 2012, le capital social de Lagardere Active Broadcast s'élève à 24 740 565 € et est divisé en 1 649 371 actions de 15 € de nominal chacune, dont 353 005 avec droit de vote double, toutes entièrement libérées.

b) Autres réserves

Écarts de conversion

Les écarts de conversion correspondent aux différences de change liées à la conversion des états financiers des filiales étrangères et dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'Euro.

Écarts d'évaluation

Les écarts d'évaluation incluent :

- les ajustements de valeur sur les instruments financiers dérivés relatifs à des couvertures de flux futurs ;
- les ajustements de valeur des titres disponibles à la vente.

c) Intérêts minoritaires

La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et les résultats des sociétés consolidées se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au bilan		Au compte de résultat	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
Radio	1 087	1 302	88	374
Télévision	3 200	1 761	1 599	1 110
Total	4 287	3 063	1 687	1 484

d) Engagements de rachat sur Intérêts minoritaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capitaux propres au 31.12.2012	Capitaux propres au 31.12.2011
Engagements de rachat sur intérêts minoritaires :		
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	(14 711)	(13 665)
Ecart d'acquisition	4 376	5 784
Intérêts Groupe *	6 564	3 345
Intérêts Minoritaires	3 771	4 536

L'engagement de rachat des minoritaires porte sur les filiales de production audiovisuelle : Merlin, Electron Libre, Carson Production et 909 Production.

Au bilan, lors de la comptabilisation initiale, l'engagement de rachat est comptabilisé, pour son montant estimé actualisé, en dettes financières par contrepartie des intérêts minoritaires et, pour le solde, en écart d'acquisition.

* La norme IFRS3 R conduit à comptabiliser l'engagement de rachat en contrepartie des intérêts minoritaires, le solde correspondant à une variation de capitaux propres part groupe, c'est le cas pour la société 909 Production.

E.17 - Provisions

Les provisions courantes et non courantes s'analysent sous les principales rubriques suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2012	31.12.2011
Provision pour retraite et charges assimilées	12 553	10 821
Provisions pour litiges	20 002	23 141
Provisions pour risques filiales	373	5 536
Provisions restructurations	3 539	5 952
Provisions pour risques	52 439	52 214
Total	88 906	97 664
<i>Dont :</i>		
<i>part non courante</i>	55 318	58 640
<i>part courante</i>	33 588	39 025

Provision pour retraite et charges assimilées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2012	31.12.2011
Ouverture	10 821	10 895
Coûts des services rendus	388	541
Coûts financiers	457	203
Réduction /liquidation	0	0
Total Charges (Produits) nettes	845	744
Prestations versées par l'employeur	(1 407)	(536)
Ecarts actuariels	2 289	(277)
Autres (reclassement, variation périmètre)	5	(5)
Total	12 553	10 821

Autres provisions*(en milliers d'euros)*

	au 31.12.2011	dotations	reprises prov. utilisées	reprises prov. sans objet	Ecart de conv.	Reclass.	au 31.12.12
Provisions pour litiges	23 141	5 074	(922)	(4 010)	13	(3 295)	20 002
Provisions pour risques filiales	5 536	4 029	(12)	(2 630)	5	(6 555)	373
Provisions restructurations	5 952	3 046	(1 032)	(4 571)	0	144	3 539
Provisions pour risques	52 215	13 087	(884)	(17 566)	0	5 586	52 438
Total	86 844	25 237	(2 850)	(28 777)	18	(4 120)	76 352
Dont :							
<i>part non courante</i>	47 819	18 919	(1 256)	(16 167)	5	(6 555)	42 765
<i>part courante</i>	39 025	6 317	(1 594)	(12 610)	14	2 435	33 588

Les provisions pour litiges couvrent les risques identifiés à la clôture de l'exercice et sont évaluées à partir d'une estimation des charges pouvant découler de ces litiges.

E18 - Dettes financières**a) Composition des dettes financières du Groupe**

Les dettes financières du Groupe se décomposent comme suit :

	31.12.2012	31.12.2011
Emprunts auprès d'établissements de crédit		
Dettes de location financement		
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	14 711	13 665
Autres dettes financières	587	599
Dettes financières non courantes	15 298	14 264
Emprunts auprès d'établissements de crédit	30	5 858
Découverts et soldes créditeurs de banques	2 788	6 932
Comptes courants de trésorerie créditeurs	283 813	240 567
Dettes financières courantes	286 631	253 357
Total dettes financières	301 929	267 620

b) Ventilation par devises

Au 31.12.2012	€	LEU	PLN	RUB	Total
Emprunts auprès d'établissements de crédit					
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	14 711				14 711
Autres dettes financières	579	8			587
Dettes financières non courantes	15 290	8			15 298
Emprunts auprès d'établissements de crédit	30				30
Autres dettes financières	0				0
Découverts et soldes créditeurs de banques	2 788				2 788
Comptes courants de trésorerie créditeurs	283 813				283 813
Dettes financières courantes	286 631			0	286 631
Total dettes financières	301 921	8		0	301 929

Au 31.12.2011	€	LEU	PLN	RUB	Total
Emprunts auprès d'établissements de crédit					
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	14 254	9			14 264
Autres dettes financières					
Dettes financières non courantes	14 254	9			14 264
Autres dettes financières					
Découverts et soldes créditeurs de banques	163		5 695		5 858
Comptes courants de trésorerie créditeurs	6 932				6 932
Dettes financières courantes	240 567		5 695		240 567
Total dettes financières	261 916	9	5 695		267 620

c) Ventilation des dettes financières par échéance

Par échéance, les dettes financières se ventilent comme suit :

Par échéance - total consolidé	- 1 an (*)	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts auprès d'établissements de crédit	30			30
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		14 711		14 711
Autres dettes financières	6	480	102	587
Découverts et soldes créditeurs de banques	2 788			2 788
Comptes courants de trésorerie créditeurs	283 813			283 813
Au 31 décembre 2012	286 637	15 191	102	301 929
Au 31 décembre 2011	253 357	14 008	256	267 620

(*) L'ensemble des passifs à moins d'un an est classé en tant que dettes financières courantes au bilan consolidé

d) Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers correspondant à la valeur comptable.

E.19 - Autres passifs

Les autres passifs se décomposent comme suit :

	31.12.2012	31.12.2011
Dettes sur acquisition d'immobilisations	0	15 134
Autres passifs	10	160
Autres passifs non courants	10	15 294
Dettes fiscales et sociales		
Avances et acomptes	58 719	62 873
Autres créditeurs	20 917	20 208
Autres dettes diverses	9 876	8 114
Dettes sur acquisition d'immobilisations	4 408	6 377
Produits constatés d'avances	2 039	1 693
Autres passifs courants	7 969	18 934
Total autres passifs	103 927	118 199
<i>Dont :</i>		
Passifs à moins d'un an	103 927	118 199
Passifs à plus d'un an	10	15 294

E.20 - Contrats de location simple

Le résultat opérationnel courant inclut une charge de loyer de 13,8 M€ au 31 décembre 2012

Les montants des loyers nominaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

	31.12.2012	31.12.2011
2012		6 765
2013	6 203	6 301
2014	4 482	2 974
2015	1 819	1 152
2016 et au delà	1 307	1 678
Total	13 810	18 870

E.21 – Engagements, passifs et actifs éventuels.

a) Engagements donnés

Il existe certains engagements hors bilan liés à l'exploitation normale des sociétés et essentiellement composés d'engagements d'acquisitions de droits audiovisuels.

Les autres engagements donnés sont :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2012	31.12.2011
Cautions au profit de tiers	534	514
Loyers non résiliables et garanties	13 810	18 870
Intérêts bancaires prévus sur dettes financières		
Total	14 344	19 384

b) Litiges en cours

Les sociétés du Groupe Lagardere Active Broadcast sont impliquées dans un certain nombre d'autres procès ou de litiges dans le cours normal de leurs activités.

Les charges pouvant découler de ces litiges, estimées probables par les sociétés et leurs conseils, ont fait l'objet de provisions d'un montant suffisant.

E.22 - Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes versées aux dirigeants (salaires fixes, variables et primes, avantages en nature, émoluments, indemnités de fin contrat et autres avantages) se sont globalement élevées à 3 563 K€. Par ailleurs, Le Groupe Lagardère a attribué 20 500 actions gratuites aux dirigeants de Lagardère Active Broadcast dans le cadre du Plan 2012

E.23 - Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

E.24 - Société mère consolidante

Les comptes consolidés du Groupe sont inclus dans les comptes consolidés de Lagardère SCA.

E.25 – Honoraires des Commissaires aux Comptes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012					
	Mazars		Claude Palméro		Jean Paul Samba	
Commissariat aux comptes et missions accessoires	644	100%	105	100%	16	100%
Autres prestations (juridique, fiscal, social, ...)						
Total	644		105		16	

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011					
	Mazars		Claude Palméro		Jean Paul Samba	
Commissariat aux comptes et missions accessoires	658	100%	108	100%	16	100%
Autres prestations (juridique, fiscal, social, ...)						
Total	658		108		16	

F – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

F.1 - Sociétés consolidées par intégration globale

Radios

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
C.E.R.T	58/60 Richard Wagner Strasse 66 111 SARREBRUCK (ALLEMAGNE)		99,81%	99,81%
EDI ROMANIA	Intrarea Camil Petrescu. Nr. 5 Sector 1 Bucarest ROUMANIE		100,00%	100,00%
EURO RADIO SAAR	58/60 Richard Wagner Strasse 66 111 SARREBRUCK (ALLEMAGNE)		51,14%	51,14%
EUROPE 1 SPORT EUROPE 1	26 bis, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	450 964 937	100,00%	100,00%
TELECOMPAGNIE EUROPE 2	26 bis, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	542 168 463	99,90%	100,00%
COMMUNICATION	26 bis, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	339 696 072	100,00%	100,00%
EUROPE 2 ENTREPRISES	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	352 819 577	100,00%	100,00%
EUROPE 2 PRAGUE	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
EUROPA 2 (ex. OKEY RADIO)	Seberfniho 1, 821 03 Bratislava (REPUBLIQUE SLOVAQUE)		100,00%	100,00%
EUROPE NEWS	26 bis, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	343 508 750	99,90%	100,00%
EUROZET EUROZET CONSULTING POLAND	ul.Zurawia 8 - 00-503, VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
EUROZET RADIO (ex. AD.POINT)	Ul. Zurawia 8, 00-503 Warszawa (POLOGNE)		100,00%	100,00%
FORWARD-MEDIA	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
INFINITIV LAGARDERE ACTIVE CZECH REPUBLIC (ex. EUROPE DEV. CZECH REPUBLIC)	Grosslingová 4, Bratislava, 811 09 (REPUBLIQUE SLOVAQUE)		100,00%	100,00%
LAGARDERE ACTIVE FM LAGARDERE ACTIVE RADIO INTERN.	Nam. Hrdinu 8, PRAGUE 4 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
LAGARDERE NEWS	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
PERFORMANCES PROMOTION ET SPECTACLES	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	441 942 760	100,00%	100,00%
R.R.M SLOVAKIA	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	388 404 717	100,00%	100,00%
R.R.M. PRAGUE	121 ave de Malakoff- 75016 PARIS		99,90%	100,00%
RADIO BONTON	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	327 655 551	100,00%	100,00%
RADIO LAS VEGAS RADIO MERCHANDISING COMPANY	26 bis, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	632 042 495	99,90%	100,00%
RADIO PLUS POLSKA RADIO PLUS POLSKA ZACHOD	Grosslingová 4, Bratislava, 811 09 (REPUBLIQUE SLOVAQUE)		100,00%	100,00%
RADIO PLUS POLSKA CENTRUM SP ZOO	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
RFM ENTREPRISES (ex EUROPE FM)	Zeleny Pruh 99, PRAGUE 4 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
RFM RESEAU NORD	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
RFM RESEAU SUD	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
RG FREKVENCE 1	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		80,00%	80,00%
RRM BUCAREST	Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		64,00%	80,00%
	Ul. Zurawia 8, 00-503 Warszawa, VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	405 188 871	100,00%	100,00%
	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	338 332 419	100,00%	100,00%
	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	382 002 509	100,00%	100,00%
	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
	Intrarea Camil Petrescu. Nr. 5 Sector 1		100,00%	100,00%

BUCAREST (ROUMANIE)					
SPOLKA PODUCENCKA PLUS POLSKA	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		89,80%	89,80%	
STUDIO ZET	ul.Zurawia 8 - 00-503, VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%	
VIRGIN RADIO RESEAU NORD	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	381 127 661	100,00%	100,00%	
VIRGIN RADIO RESEAU SUD	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	382 002 509	100,00%	100,00%	
ZET PREMIUM (ex. RADIO STACJA)	ul. Konopnickiej 6, 00-491 VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%	

Edition de Chaînes Thématiques

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
JEUNESSE INTERACTIVE	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	491 848 222	100,00%	100,00%
LAGARDERE THEMATIQUES	32, Rue François 1er - 75008 PARIS	350 787 594	100,00%	100,00%
LTI VOSTOK	31 Rue Chabolovka 115162 Moscou		100,00%	100,00%
MEZZO	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	418 141 685	60,00%	60,00%

Production et distribution Audiovisuelle

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
AMAYA TECHNISONOR	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	542 088 604	100,00%	100,00%
ATLANTIQUE PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	324 873 421	100,00%	100,00%
AUBES PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	429 138 019	100,00%	100,00%
CARSON PROD	27 rue Marbeuf 75008 PARIS	438 557 282	80,13%	80,13%
DEMD PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	377 608 377	100,00%	100,00%
EDITIONS MUSICALES FR. 1ER	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	381 649 771	100,00%	100,00%
ELECTRON LIBRE PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	449 448 372	75,51%	75,51%
FENIPROD (ex. ANGO PRODUCTIONS)	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	391 464 633	100,00%	100,00%
GENAO PRODUCTION (ex. TIMOON ANIMATION)	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	448 829 275	100,00%	100,00%
GMT PRODUCTIONS	64, rue du Château – 92100 BOULOGNE	342 171 667	100,00%	100,00%
HACHETTE PREMIERE & CIE	25, Rue François 1er – 75008 PARIS	334 805 686	100,00%	100,00%
IMAGE ET COMPAGNIE	14, rue Pergolese – 75 116 Paris	334 027 620	100,00%	100,00%
LAGARDERE ACTIVE TV	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	334 595 881	100,00%	100,00%
LAGARDERE ENTERTAINMENT	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	309 001 477	100,00%	100,00%
LAGARDERE ENTERTAINMENT RIGHTS (EUROPE IMAGES INTERNATIONAL)	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	339 412 611	100,00%	100,00%
LAGARDERE MEDIA CONSULTING	25, Rue François 1er - 75008 PARIS	307 718 320	100,00%	100,00%
LAGARDERE TELEVISION INTERNAT	149, Anatole France 92100 LEVALLOIS –PERRET	612 039 164	100,00%	100,00%
LEO VISION	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	383 160 942	100,00%	100,00%
MAXIMAL NEWS TELEVISION	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	384 316 907	100,00%	100,00%
MAXIMAL PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	432 608 313	100,00%	100,00%
MERLIN HOLDING	32 place Saint Georges 75009 PARIS	451 099 402	77,68%	77,68%
909 PRODUCTIONS	45 rue de Chabrol 75010 PARIS	432-861-334	48,11%	60,00%

Hors pôles

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
EUROPE 1 IMMOBILIER	26 bis, Rue François 1er – 75008 PARIS	622 009 959	99,93%	100,00%
LAGARDERE ACTIVE BROADCAST	1, rue du Ténac 98000 (MONACO)	775 751 779	100,00%	100,00%

F.2 - Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
ACCELERATION MEDIA	4th Floor, Longkloof Studios, Darters Road, Gardens 8001, Cape Town (Afrique du Sud)		50,00%	50,00%
GULLI INTERACTIVE	12, rue d' Oradour-sur-Glane 75015 PARIS	480 937 184	66,00%	50,00%
GULLI (JEUNESSE TV)	12, rue d' Oradour-sur-Glane 75015 PARIS	480 937 184	66,00%	50,00%
MAX LOYD	Wenzigova 4/1872 - 120 00 PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		33,99%	34,00%
OEE ltd	1-2 Pratt Mews, Camden Town London NW1 0AD		25,37%	25,37%
RADIO 21	Calea Victoriei nr.224, bl D5, et. 9, ap.33, 35A, 36 Sector 1 BUCAREST (ROUMANIE)		20,00%	20,00%
RADMARK	Mellis court 1-3 Mell road Rivogna 2128 (AFRIQUE DU SUD)		30,00%	49,09%
107.8 ANTENNE AC GMBH	Merzbrück 214 – 52146 WÜRSELEN (ALLEMAGNE)		22,50%	22,50%
107.8 ANTENNE AC GMBH & CO.KG	Merzbrück 214 – 52146 WÜRSELEN (ALLEMAGNE)		22,50%	22,50%

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DU REVISEUR SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de Commissaires aux Comptes et de Réviseur de la société Lagardère Active Broadcast, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Lagardère Active Broadcast, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce français relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est précisé dans la note C.10 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe Lagardère Active Broadcast réalise au moins annuellement un test de dépréciation des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition. Nous avons apprécié les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable de ces actifs à des fins de comparaison avec leur valeur comptable. Cette valeur recouvrable est appréhendée principalement sur la base de prévisions de flux de trésorerie actualisés qui ont été préparées à la fin de l'année 2012. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère approprié de l'information figurant au sein de l'annexe aux comptes consolidés relative aux prévisions de flux de trésorerie actualisés retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique, prévue par la loi, des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Monaco et Courbevoie, 29 avril 2013

Le Réviseur

MAZARS
Représenté
par Bruno BALAIRE

Les Commissaires aux comptes

Jean-Paul SAMBA

Claude PALMERO

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE AU COURS DE L'EXERCICE 2012

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce issu de la Loi n°2003-706 du 1^{er} août 2003 de Sécurité Financière, nous vous présentons un rapport relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et aux procédures de contrôle interne mises en place dans notre Société.

I. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A/ Présentation générale du Conseil d'Administration au 31 décembre 2012

		Date de nomination	Date d'expiration du mandat
Président Délégué	M. Denis Olivennes	27/01/2012	AGO 2016
Administrateur Délégué	M. Richard Lenormand	27/01/2012	AGO 2017
Administrateur Délégué	M. Rémy Pierre	27/01/2012	AGO 2016
Administrateur	M. Thierry Funck-Brentano	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur	M. Pierre Leroy	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur	M. Thierry Orsini	06/05/2011	AGO 2017
Administrateur	Lagardère Active	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur	représentée par Mme Dalila Zein Lagardère Média SA	07/05/2010	AGO 2016
	représentée par M. Dominique D'Hinnin		

B/ Organisation et fonctionnement du Conseil

1. Organisation

Le Conseil d'Administration de Lagardère Active Broadcast («la Société») est composé de huit administrateurs, dont un Président Délégué et deux Administrateurs Délégués.

Les administrateurs détiennent chacun trois actions liées à l'exercice de leur mandat.

2. Fonctionnement

Le Conseil se réunit en tant que de besoin et au moins deux fois par an, pour arrêter les comptes semestriels et annuels. C'est l'occasion de procéder à une revue des activités, d'évoquer les évolutions du marché et de la concurrence, les dossiers d'actualité et de confirmer les axes stratégiques.

Les séances du Conseil ont en moyenne une durée d'une heure et demie.

Des dossiers chiffrés sur les points abordés par le Conseil sont préparés par la Direction Juridique et la Direction Financière de la Société, sous le contrôle de la Direction Générale, et sont remis aux administrateurs préalablement à chaque réunion. Chaque question abordée fait l'objet d'un débat entre les administrateurs et est soumise au vote à l'issue de la discussion.

Les Commissaires aux Comptes et le réviseur sont invités à toutes les réunions du Conseil d'Administration.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont établis et soumis aux administrateurs avant signature. Ils sont régulièrement reportés dans le registre des procès-verbaux du Conseil d'Administration.

II - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE AU SEIN DE LA SOCIETE

A/ Objet des procédures de contrôle interne

Pour le bon fonctionnement de l'entreprise, la Société est dotée de procédures de contrôle interne. Ces procédures ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisations des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne mis en place par Lagardère Active Broadcast est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes. Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que tous les risques sont totalement éliminés.

B/ Description de l'organisation générale du contrôle interne

Lagardère Active Broadcast est une société anonyme de droit monégasque, détenue à 99,48 % par Lagardère Active, filiale à 100 % de Lagardère SCA. Le solde des actions composant le capital sont cotées à la Bourse de Paris (Euronext, compartiment B). A ce titre, la Société est soumise aux obligations de publication de toute entreprise faisant appel public à l'épargne.

Le groupe Lagardère Active Broadcast opère dans deux secteurs différents :

- la radio : cette activité concerne le pôle Europe 1, le pôle FM et les radios à l'étranger, principalement en Europe de l'Est,
- la télévision : cette activité concerne l'édition de chaînes thématiques, la production de programmes de télévision et la production et distribution de droits audiovisuels,

Les activités du groupe Lagardère Active Broadcast sont essentiellement situées en France où il a réalisé 79 % de son chiffre d'affaires consolidé en 2012.

Les acteurs exerçant des activités de contrôle pour la Société et ses filiales sont pour la plupart réunis dans des sociétés filiales du groupe Lagardère Active.

Le groupe Lagardère Active regroupe l'ensemble des moyens communs aux différentes filiales de la Société et refacture la plus grande partie de ses coûts aux sociétés qui en bénéficient. Les différents services qui la composent sont les suivants :

- Au sein de la **Direction Financière**, le service comptable établit les comptes sociaux de près de 60 filiales françaises de la Société (essentiellement les activités hors chaînes thématiques), ainsi que les déclarations fiscales, le suivi des contrôles fiscaux et les réponses aux demandes des commissaires aux comptes. Le service trésorerie assure la centralisation quotidienne de la trésorerie de l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de celles situées à l'étranger, l'administration des comptes bancaires et le suivi des relations avec les banques. Les services de contrôle de gestion et de consolidation sont chargés du *reporting* de gestion et de l'établissement des comptes consolidés.
- Les **Ressources Humaines** assurent la gestion des ressources humaines, en coordination avec les DRH opérationnelles rattachées aux pôles d'activité (pôle musique et télévision), la gestion des contentieux et de leurs aspects juridiques. Le service du personnel prend en charge l'administration du personnel ainsi que l'établissement de la paie.
- La **Direction Juridique** est le garant de la sécurité juridique et fiscale des opérations du groupe Lagardère Active Broadcast. Elle assure ou supervise le secrétariat juridique de l'ensemble des sociétés françaises, intervient sur toute opération d'acquisition ou de restructuration, valide les contrats et suit les litiges.
- La **Direction Technique** gère les moyens techniques des radios, à Paris comme en province, et plus généralement sur le site de la rue François 1er (y compris les salles de montage des chaînes musicales), ainsi que l'exploitation technique pour le pôle FM. Elle assure par ailleurs la diffusion des radios du groupe. Les Services Généraux gèrent l'ensemble des services généraux pour le site François 1er et pour les sites dont les baux sont portés par Europe 1 Immobilier. Ils interviennent en conseil sur les autres sites.

- La **Direction des Systèmes d'Information** gère l'ensemble des systèmes informatiques et télécoms du groupe Lagardère Active Broadcast, à l'exception de l'informatique antenne des radios et des chaînes thématiques, et mettent en œuvre les projets informatiques des filiales. La Direction des Systèmes d'Information est chargée de la politique de sécurité des systèmes d'information, en coordination avec les services informatiques du Groupe Lagardère.
- La **Direction de la Communication** coordonne les politiques de communication des différentes entités du groupe Lagardère Active Broadcast, et plus particulièrement les relations avec la presse, et gère opérationnellement la communication d'Europe 1.

Tout en donnant aux activités opérationnelles les moyens de se concentrer sur leurs cœurs de métiers, cette organisation répond au double objectif de synergie et de contrôle :

- mutualiser les coûts et générer des économies (synergies dans les équipes, partage d'infrastructures, puissance de négociation avec les fournisseurs, ...),
- diluer les risques liés au taux de rotation du personnel par rapport à une organisation décentralisée où, en raison de la taille restreinte des structures locales, quelques individus deviennent clés sinon par leurs compétences au moins par leurs connaissances,
- maintenir à un niveau élevé de qualité la gestion fonctionnelle, notamment en termes de sécurité, tout en limitant les coûts pour les filiales, pour répondre aux problématiques d'appartenance à un grand groupe,
- maintenir en central un contrôle suffisant sur les activités opérationnelles,
- assurer une certaine séparation des tâches et une indépendance des fonctions centralisées vis-à-vis des opérationnels,
- diffuser sans délai et avec un minimum de distorsion la culture du management de la Société en terme de contrôle interne,
- tendre vers un fonctionnement plus coordonné d'activités diversifiées.

Les activités fonctionnelles couvertes par le groupe Lagardère Active peuvent néanmoins exister au sein des organisations définies par les activités opérationnelles : elles correspondent alors à des aspects spécifiques, directement liés aux métiers ou aux produits, pour lesquels des compétences particulières sont utiles, de même que l'immédiate proximité des décideurs de l'activité opérationnelle, ou encore des contraintes matérielles ou techniques, rendant difficile la remontée des informations au niveau central.

Quatre niveaux de contrôle sont pratiqués pour assurer la sécurité du dispositif au sein de la Société et de ses filiales :

- le premier niveau est exercé par le responsable de chaque collaborateur sur les opérations (commerciales, techniques, financières, juridiques, etc.),
- le deuxième niveau est exercé par les contrôleurs de gestion dédiés à la Société et ses filiales, entre lesquelles il existe une très forte concertation,
- le troisième niveau est exercé par la Direction Générale et/ou la Direction Financière de la Société et de ses filiales,
- le quatrième niveau est exercé dans le cadre d'un contrôle externe, notamment par les commissaires aux comptes de la Société et de chacune de ses filiales, mais aussi par le Groupe Lagardère, actionnaire majoritaire de la Société, via ses services, en particulier le Contrôle de Gestion, l'Audit Interne, la Direction Juridique ou la Direction des Risques.

Les trois premiers niveaux sont exercés au sein de la Société et de chacune de ses filiales selon des procédures définies par la Société.

1. Les acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle

- a) La **Direction Générale** de la Société est assurée par le Président Délégué assisté de deux Administrateurs Délégués. Les responsables opérationnels de chaque pôle rapportent directement au Président Délégué.

Le contrôle exercé par la Direction Générale s'effectue au travers du Conseil d'Administration de la Société et du comité exécutif du groupe Lagardère Active qui se réunit une fois par semaine sous la présidence de M. Denis Olivennes qui regroupe les directeurs des principaux départements et opérationnels.

- b) La **Direction Financière** s'appuie pour l'exercice de son contrôle, sur une Direction des Comptabilités et de la Trésorerie, un Contrôle de Gestion central et un service de Consolidation.

La Direction des Comptabilités et de la Trésorerie

- tient la comptabilité de la Société et de la plupart de ses filiales,
- s'assure du respect des normes comptables françaises et de la législation fiscale,
- dans le cadre des clôtures trimestrielles, a en charge la saisie, pour chaque société consolidée du groupe Lagardère Active Broadcast, d'une liasse de consolidation selon la procédure de *reporting* définie par le Groupe Lagardère,
- vérifie le respect des procédures relatives à la signature des factures avant paiement et au respect des plafonds de signature sur les moyens de paiement,
- établit les clôtures annuelles et les états de synthèse qui sont examinés par les auditeurs externes (Commissaires aux Comptes),
- produit la facturation pour la Société et ses filiales.
- gère au quotidien la trésorerie de la Société et de la quasi-totalité de ses filiales, à l'exception de celles situées à l'étranger.

Le Contrôle de Gestion

- est fortement impliqué auprès de chaque responsable d'activité dans la gestion quotidienne et les projets de développement des entreprises dont il assure le suivi,
- élabore le budget avec les responsables opérationnels des activités concernées,
- rend compte du suivi du budget et de l'évolution de l'activité,
- établit un *reporting* mensuel présenté et discuté avec le Groupe Lagardère selon la procédure de reporting définie par le Groupe Lagardère.

c) La Direction Juridique coiffe la totalité des juristes des filiales du groupe et :

- assure le suivi de tous les litiges, en collaboration avec des cabinets d'avocats et informe la Direction Générale de la Société,
- participe auprès des opérationnels aux négociations de la plupart des contrats et de façon systématique pour les contrats les plus importants,
- rédige les contrats ou propose des modifications aux projets proposés par des tiers,
- tient le secrétariat juridique de la totalité des filiales françaises du groupe Lagardère Active Broadcast,
- assure le suivi fiscal de la Société et de la plupart de ses filiales,
- suit les mouvements de l'actionnariat de la Société,
- rédige également des notes destinées à la Direction Générale et aux opérationnels sur des problématiques juridiques diverses liées à l'actualité opérationnelle de la Société et de ses filiales ou à des évolutions légales ou jurisprudentielles.

La Société fait appel à la Direction Juridique du Groupe Lagardère pour la négociation et/ou la rédaction des contrats et/ou le suivi des litiges, lorsque leur impact est jugé significatif pour le Groupe Lagardère du point de vue financier ou en terme d'image. De même, la Société fait régulièrement appel à des avocats pour la négociation et/ou la rédaction de contrats et/ou le suivi des litiges les plus importants.

d) La Direction des Ressources Humaines a en charge :

- la rédaction et le suivi des contrats de travail des salariés de la Société et des différentes filiales,
- les relations avec les délégués du personnel et/ou le comité d'entreprise,
- la gestion des congés et des absences,
- le respect des règles en matière d'hygiène et de sécurité,
- l'élaboration et la mise en œuvre du règlement intérieur,
- l'administration du personnel (déclarations, relations avec les organismes sociaux, établissement de la paie de la majorité des filiales de la Société).

La Société fait également appel à des avocats, en particulier pour la négociation et/ou la rédaction des contrats les plus importants et le suivi des litiges, notamment prud'homaux.

e) La Direction des Systèmes d'Information veille à la sécurité et au bon fonctionnement des systèmes informatiques utilisés sur les différents sites du groupe.

2. Dispositif de contrôle de l'information financière et des circuits financiers

Le dispositif de contrôle de l'information financière et des circuits financiers se traduit par (i) l'existence et la pratique régulière de *reporting* par l'intermédiaire de procédures, (ii) la tenue de comités et (iii) la mise en œuvre de moyens ou actions spécifiques.

La Société et ses filiales sont soumises à l'ensemble des procédures de contrôle de l'information financière et des circuits financiers définis par le Groupe Lagardère, lesquelles sont décrites dans le document de référence de Lagardère SCA.

2.1 Fonctionnement du reporting

a) Comptabilité sociale

La comptabilité sociale de la Société et de ses filiales françaises est effectuée par les services comptables du groupe Lagardère Active ou, le cas échéant, les comptables des filiales, rattachés à la Direction des Comptabilités et de la Trésorerie.

La Société et ses filiales effectuent un arrêté de gestion mensuel et un arrêté comptable trimestriel. Les comptes sociaux de la Société et de ses filiales font l'objet d'une revue semestrielle par leurs Commissaires aux comptes.

b) Comptes consolidés

Les comptables du groupe Lagardère Active ou ceux des filiales du groupe Lagardère Active Broadcast renseignent chaque arrêté trimestriel dans la base de consolidation.

Dès lors, le service de Consolidation de la Société a accès à l'ensemble des données comptables trimestrielles des sociétés consolidées.

La Société et ses filiales utilisent toutes le logiciel de consolidation et de *reporting* mis en place au sein du groupe Lagardère Active Broadcast. Par ailleurs, les données budgétaires de la Société et de ses filiales et les révisions des prévisions budgétaires sont saisies dans ce logiciel, permettant ainsi des comparaisons mensuelles.

Pour les besoins du Groupe Lagardère, les comptes consolidés de la Société sont saisis mensuellement dans le logiciel de consolidation et de *reporting* mis en place au sein du groupe Lagardère. Ce logiciel comporte un grand nombre de contrôles de cohérence.

c) Budgets

Un planning de réalisation interne du budget de la Société et de ses filiales est réalisé par la Direction Financière. Chacun des responsables opérationnels et fonctionnels est chargé de préparer son budget avec le contrôleur de gestion en charge de son entité, selon la procédure budgétaire interne du groupe Lagardère Active Broadcast, puis de présenter ce budget à la Direction Financière et à la Direction Générale.

Le document de synthèse *Budget-Plan* présente et commente les indicateurs tels que chiffre d'affaires, résultat opérationnel, résultat financier, fonds opérationnels employés et trésorerie.

Le budget-plan de la Société et de ses filiales est examiné annuellement par le Comité Financier du groupe Lagardère.

Une comparaison du budget plan et des données comptables consolidées est effectuée mensuellement par le contrôleur de gestion de la branche.

Les réestimés de fin d'année de la Société et de ses filiales sont renseignés en tant que de besoin et au minimum trois fois par an dans les bases de *reporting*.

Dans le cadre des procédures mises en place par le groupe Lagardère, l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles est soumis à des tests de valeur annuels, selon les méthodes des multiples boursiers, des flux actualisés, et éventuellement des transactions comparables.

d) Comités et/ou réunions de reporting

Le *reporting* mensuel de chaque activité accompagné d'une note de commentaires expliquant les principaux écarts avec le budget fait l'objet d'une discussion entre la Direction Financière et les contrôleurs de gestion.

Sur la base de ces éléments, les supports de synthèse du *reporting* mensuel sont préparés sous la responsabilité de la Direction Financière pour les besoins de la Direction Générale et pour répondre au suivi exercé par le groupe Lagardère.

Un Comité de Reporting de la branche Lagardère Active est organisé mensuellement par le Directeur Financier et les équipes du Contrôle de Gestion central du groupe Lagardère.

Ces réunions ont pour finalité :

- d'opérer un suivi financier de la Société (résultats financiers et état des indicateurs atteints au cours du mois précédent en les comparant au budget),
- de suivre les grandes orientations opérationnelles de la Société et de ses filiales.

2.2 Sécurisation des circuits financiers

a) Engagements

Sont soumis à la procédure d'investissement mise en place par le Groupe Lagardère les investissements ou désinvestissements financiers quel que soit leur montant.

Les opérations courantes sont engagées par les responsables des services concernés dans le cadre de leur budget.

En règle générale, les engagements significatifs de la Société et de ses filiales non budgétés nécessitent l'accord de la Direction Financière et de la Direction Générale.

b) Financement

La Direction de la Trésorerie du groupe Lagardère Active gère la trésorerie de la Société et de ses filiales françaises quotidiennement, en relation avec la Direction Financière de la Société. Elle tient à jour un état permanent des positions bancaires.

Elle supervise l'ensemble des relations bancaires de la Société et de ses filiales. Le recours par la Société et ses filiales au financement bancaire est soumis aux règles établies par le Groupe Lagardère.

c) Audit

La Société et ses filiales, en tant qu'entités du groupe Lagardère Active, font l'objet d'audits de leurs principaux cycles économiques et financiers de la part de la Direction de l'Audit du groupe Lagardère.

d) Délégations

Les pouvoirs bancaires au sein de la Société sont formalisés.

e) Systèmes informatiques

Un ensemble de mesures de protection contre l'intrusion et contre l'interruption de service des systèmes informatiques est mis en place au sein de la Société et de ses filiales.

Une charte d'utilisation des systèmes informatiques s'impose à l'ensemble des salariés de la Société et de ses filiales.

2.3 Contrôle de la conformité aux lois et réglementations en vigueur

Les procédures relatives au respect des lois et réglementations spécifiques applicables à la Société font l'objet d'un suivi régulier par les organes de direction de la Société, par l'intermédiaire de la Direction Juridique et/ou des conseils extérieurs de la Société.

De même, les procédures relatives au respect des lois et réglementations spécifiques applicables aux filiales de la Société font l'objet d'un suivi régulier par les organes de direction de ces filiales, par la Direction Juridique et/ou leurs conseils extérieurs.

Les contentieux de la Société et de ses filiales sont gérés par :

- les juristes et/ou les conseils extérieurs des filiales, notamment à l'étranger,
- la Direction Juridique, en relation avec ses conseils extérieurs,
- le cas échéant par la Direction Juridique du groupe Lagardère lorsque l'impact de ces contentieux est jugé significatif pour le groupe Lagardère du point de vue financier ou en terme d'image.

Vous allez maintenant prendre connaissance du rapport de vos Commissaires aux comptes contenant leurs observations sur le présent rapport dans sa partie relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Le Président Délégué

Denis OLIVENNES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DU REVISEUR ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 225-235 DU CODE DE COMMERCE FRANÇAIS, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et de Réviseur de la société LAGARDERE ACTIVE BROADCAST et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce français, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce français au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président du conseil d'administration d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce français, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du conseil d'administration ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du conseil d'administration.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce français.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce français.

Fait à Monaco et Courbevoie, le 29 avril 2013

Le Réviseur

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Représenté
par Bruno BALAIRE

Jean-Paul SAMBA

Claude PALMERO

